

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Erections de nouvelles municipalités scolaires

Par arrêté ministériel, en date du 17 avril 1901, la nouvelle paroisse de Saint-Rémi, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 24 avril 1899, a été érigée en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Rémi du Lac-au-Sable", dans le comté de Portneuf.

Cet arrêté ne devant prendre effet que le 1er juillet 1901.

Par arrêté ministériel, en date du 17 avril 1901, la nouvelle paroisse canonique de "Saint-Jean de la Croix," avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation de Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 19 avril dernier, et publiée dans la *Gazette Officielle de Québec*, le 16 juin dernier (1900), a été érigée en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement.

Cet arrêté ne devant prendre effet que le 1er juillet 1901.

Par arrêté ministériel, en date du 17 avril 1901, les lots suivants, savoir: Nos 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1296 et 1297, dans la paroisse de Shefford; ainsi que les lots Nos 603, 604, 605 et 606 du canton de Brome, comté de Brome, ont été détachés de la municipalité scolaire de Saint-Fran-

çois-Xavier, dans le comté de Shefford, et annexés, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de "Saint-Bernardin de Waterloo," dans le comté de Shefford.

Cet arrêté ne devant prendre effet que le 1er juillet 1901.

Par arrêté ministériel, en date du 22 mars 1901, les terrains suivants, savoir: Nos 1 jusqu'à 456, 188a, 212a, 47a, 60a, 216a, 235a, 287a, 398a des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la seigneurie de Saint-Armand-Est; aussi les Nos 1 jusqu'à 103, 86a des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Frelighsburg, situé dans la dite seigneurie de Saint-Armand-Est; aussi les Nos 1, 2, 3, 190 jusqu'à 196, 376, 377, 378, 559 jusqu'à 563, 727 jusqu'à 733, 910 et 911 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Dunham, dans le premier lot des Ier, IIe, IIIe, IVe, Ve, VIe, VIIe, VIIIe, IXe et Xe rangs du dit canton de Dunham, dans le dit comté de Missisquoi, ont été érigés en municipalité scolaire séparée, pour les catholiques seulement, sous le nom de Saint-François-d'Assise de Frelighsburg, dans le comté de Missisquoi.

Cet arrêté ne devant prendre effet que le 1er juillet 1901.

COMITE CATHOLIQUE
DU
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU PRINTEMPS 1901.

Session du 8 mai 1901.
(Avant-midi.)

Présents :

M. le Surintendant, président ;	
Mgr l'archevêque d'Ottawa,	
“ “ de Montréal,	
“ l'évêque de Pembroke,	
“ “ de Charlottetown,	
“ “ de Rimouski,	
“ “ de Chicoutimi,	
“ “ de Valleyfield,	
Mgr Marois,	représentant de Mgr l'archevêque de Québec,
“ Decelles,	“ “ l'évêque de St. Hyacinthe,
Mr l'abbé Douville,	“ “ de Nicolet,
Mgr H. O. Chalifoux,	“ “ de Sherbrooke,
Très Révd H. Baril,	“ “ Trois-Rivières,
L'Honorable Juge Langelier,	
“ “ Robidoux,	
“ M. Chapais,	
“ “ Ouimet,	
M. P.-S. Murphy,	
“ Eugène Crépeau,	
“ H.-R. Gray,	
“ Th. Stenson.	

Lecture des lettres de Mgr l'archevêque de Québec, de Mgr l'évêque de St. Hyacinthe, de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr l'évêque de Sherbrooke et de Mgr l'évêque de Trois-Rivières, déléguant pour assister, à leur place, à cette session du comité catholique :

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec, Mgr le Grand-vicaire Marois.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de St. Hyacinthe, Mgr l'évêque de Druzipara, coadjuteur.

Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Nicolet, M. l'abbé Douville, supérieur du collège de Nicolet.

Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Sherbrooke, Mgr. H.-O. Chalifoux, Vicaire général.

Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Trois-Rivières, le Très Révd. H. Baril, Vicaire général.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

M. le surintendant soumet son rapport relativement à son voyage à l'exposition de Paris.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport qui suit de sa session du 7 mai courant, (1901) à laquelle étaient présents : Mgr. Blais, président, Mgr. Bégin, Mgr. Emard, l'honorable F. Langelier, l'honorable G. Ouimet, M. Murphy et le surintendant.

“ 1° Que le “ Manuel de droit constitutionnel et administratif ” de M. Bernard est un ouvrage très bien fait qui ne peut manquer d'être utile dans les institutions où l'on enseigne les matières qui y sont traitées, mais comme l'enseignement du droit n'est pas sous le contrôle du comité catholique, ce sous-comité ne peut lui recommander d'approuver ce livre ;

“ 2° Que le livre intitulé “ La bonne ménagère ” n'étant pas un livre de classe, ce sous-comité ne croit pas devoir en recommander l'approbation ;

“ 3° Vu le manque de renseignements suffisants, ce sous-comité ne croit pas devoir recommander l'approbation du “ Tableau mêleur ” de Mlle Elise B. Larivière ;

“ 4° Que ce sous-comité recommande l'approbation du “ Manuel de l'instituteur catholique ”, par M. Paul de Cazes, comme pouvant rendre beaucoup de services au personnel enseignant. Il exprime aussi le désir que des manuels analogues soient faits pour les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers ;

“ 5° Que ce sous-comité est d'avis que la “ Nouvelle géographie élémentaire ”, présentée par M. J. N. Miller, est un ouvrage très bien fait au point de vue scientifique, littéraire et artistique ; qu'il en recommande vivement l'approbation, l'auteur devant y faire les quelques corrections suggérées par ce sous-comité, lesquelles lui seront communiquées par M. le surintendant ;

“ 6° Ce sous-comité recommande le projet de carte de la Puissance du Canada, par M. P.-M.-A. Genest.”

(Signé) André-Albert, évêque de Rimouski, président.

Ce rapport est adopté.

Le comité recommande à l'approbation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, les amendements aux règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui suivent :

Art. 78. Retrancher le paragraphe deuxième et le remplacer par les mots suivants :

“ Produire un diplôme d'école élémentaire ou subir avec succès devant le principal ou son délégué un examen sur les matières du programme des écoles élémentaires.”

Mettre après l'article 78 :

“ Art. 78a. “ Pour obtenir un diplôme, tout élève-maître devra prendre part à au moins trois concours ou examens partiels écrits, sur chaque matière étudiée dans le cours de l'année, et se présenter à l'examen final. Mais nul ne sera admis à cet examen s'il n'a conservé la moitié des points accordés dans les deux derniers concours.”

Art. 78b. “ L'examen final sera à la fois oral et écrit, et les épreuves écrites devront être conservées dans les archives de l'école pendant trois ans.”

Art. 78c. “ Le diplôme sera accordé : 1° sans aucune note, si le candidat n'a conservé que 60% de la somme totale des points accordés à l'examen final ; 2° avec la note “ avec distinction ”, si le candidat a conservé 75%, et 3° avec la note “ avec grand distinction ”, si le candidat a conservé 90% de la même somme de points.”

A l'article 79, substituer le suivant :

Art. 79. " Les brevets seront accordés par le Surintendant sur le certificat du principal constatant que le candidat a rempli les conditions indiquées dans les articles précédents ou d'après un examen que le Surintendant pourra faire subir lui-même à l'élève muni du certificat, ou devant des examinateurs nommés par lui."

A l'article 106, ajouter :

" Dans aucun cas les maisons d'écoles ne pourront être habitées par toute autre personne que les instituteurs et les institutrices, à moins d'une autorisation spéciale du surintendant."

Le comité adopte la résolution qui suit :

" Que la somme de \$1,000.00 soit votée à l'Université Laval à Montréal, pour l'aider à payer les dépenses du cours de littérature qu'elle fait donner par M. de Labrie le."

Sur proposition de Mgr. le Vicaire général Marois, appuyé par l'hon. juge Langevin, il est résolu :

" Que M. J.-Bte. Cloutier, ancien professeur, auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, etc., soit nommé professeur honoraire et émérite de l'École normale Laval."

*Session du 8 mai 1901.
(Après-midi).*

Présents : Les mêmes et M. Alph. Pelletier.

Après avoir entendu le rapport du sous-comité chargé de l'examen d'un projet d'instruction pédagogique pour les institutrices, le comité décide :

" 1° Que, à titre d'essai, des conférences pédagogiques soient organisées cette année, dans le cours de l'été, à Montréal, pour les institutrices du district de Montréal au pensionnat du Mont Ste-Marie, gracieusement offert à cette fin, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ;

" 2° Que ces conférences soient organisées et que les professeurs chargés de les donner soient choisis par M. le surintendant, le tout avec l'approbation de l'Archevêque de Montréal ;

" 3° Que les frais de voyage des institutrices qui suivront ces conférences soient payés par les institutrices elles-mêmes ;

" 4° Que, pour payer la pension fixée à cinquante cents par jour, ainsi que le coût des conférences, une somme de \$1,500.00 soit prise, cette année, sur le fonds de réserve du comité, et qu'une requête soit adressée au gouvernement afin d'obtenir l'autorisation nécessaire. Mais quant aux conférences qui seront données plus tard dans les différentes villes de la Province, une demande sera faite au gouvernement pour le prier de vouloir bien accorder une allocation correspondant aux dépenses de chaque année."

Le comité décide " que, pour l'enseignement de l'orthographe et la correction des devoirs, on tienne compte des réformes acceptées par l'Académie française et qu'instruction soit donnée à cette fin au bureau central des examinateurs."

Sur proposition de l'Hon. M. Robidoux, il est résolu " que la correspondance échangée entre M. le surintendant de l'Instruction publique et M. Thibault, fils, soit transmise à l'Hon. secrétaire de la Province, et que ce comité porte en même temps à sa connaissance que feu M. Onésime Thibault a, pendant qu'il a exercé la charge d'inspecteur d'écoles, rempli fidèlement les devoirs de cette charge."

Proposé par l'Hon. M. Langelier, "et résolu: que la lettre de certains contribuables de St. Philémon n'étant pas un appel régulier de la sentence du Surintendant, n'est pas de la juridiction du comité catholique."

Le comité remet à la prochaine séance l'examen des communications relatives MM. les inspecteurs Demers et Molleur.

Le comité recommande le paiement de l'octroi à l'école modèle de la municipalité le Portage du Fort, pour l'année 1899-1900.

Le comité ne croit pas devoir recommander le paiement de la subvention à l'académie de l'Islet pour l'année 1899-1900.

Le comité recommande le paiement des subventions de l'année 1899 demandées sur le fonds des écoles publiques pour les municipalités scolaires de Ste Anne du Bout de l'Ile, Ste-Anne de Bellevue et Senneville, dans le comté de Jacques-Cartier, moins une retenue de dix pour cent.

Et le comité s'ajourne.

PAUL DE CAZÉS,
Secrétaire.

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs qui n'ont pas droit à l'envoi gratuit de *L'Enseignement Primaire*, de bien vouloir renouveler immédiatement leur abonnement pour la prochaine année scolaire. Au moins, chacun devrait se faire un devoir de payer sa souscription d'ici au premier septembre prochain, afin de nous permettre de reviser la liste des abonnés de notre revue durant les vacances. Le prix de l'abonnement est de une piastre et vingt-cinq centins. On est prié de ne pas nous adresser de timbres-poste.



PÉDAGOGIE

LES VACANCES



DANS un mois, les écoles seront désertes ; un silence complet règnera dans les classes où, durant dix mois, tout n'a été que vie et mouvement : maîtres et élèves seront en vacances !

Oh ! pour l'instituteur et l'institutrice, plus encore que pour les élèves, comme le temps des vacances est attendu avec hâte ! Non pas, certes, que la profession d'éducateur de l'enfance engendre nécessairement le dégoût ; mais il est facile de comprendre que les labeurs de l'enseignement épuisent vite ceux qui s'y donnent. Pendant dix mois, faire chaque jour six heures de classe à quarante, cinquante et très souvent soixante enfants et plus, et qui pis est, accomplir cette tâche dans un local trop étroit et dépourvu, dans la plupart des cas, d'un matériel scolaire indispensable au titulaire qui désire enseigner d'après les règles de la vraie pédagogie, voilà une tâche à laquelle la meilleure santé ne saurait résister bien longtemps sans un repos suffisamment long. Cette heure du repos sonnera bientôt pour nous tous, chers confrères : encore quelques semaines, puis adieu notre chère classe avec ses fatigues et ses obligations multiples.

A nous l'air pur, les champs, les montagnes, les bois, les oiseaux, les plages !

Pendant ces huit semaines qui sont à nous, bien à nous, comme nous allons refaire nos forces, retremper notre courage quelque peu émoussé malgré tout l'amour que nous avons pour notre noble profession, afin de pouvoir reprendre notre besogne avec une ardeur nouvelle lorsque septembre revendra.

De l'exercice en plein air, des bains de soleil, un peu de travail manuel, voilà de bons moyens de renouveler notre sang appauvri par un air presque toujours vicié et de *rajeunir* nos pauvres poumons un peu fatigués, par les dix mois d'enseignement.

Recherchons les spectacles grandioses que nous présente la nature : les matinées ensoleillées, l'éclat de l'arc-en-ciel, l'azur du ciel, le coucher du soleil, le firmament étoilé.

N'est-ce pas là le Beau, n'est-ce pas là ce dont l'âme a soif ?

Cet idéal qui se trouve au fond de chaque âme, c'est l'amour de Dieu, auteur de toute beauté.

Il est donc convenable que les instituteurs et les institutrices fassent une part sérieuse à la prière durant les vacances. Ainsi, entendre la Sainte Messe le matin, dispose l'âme aux joies pures, que procure chaque jour la campagne en été. En effet, qu'y a-t-il de plus réconfortant, même au point de vue purement humain, que la promenade matinale que l'assistance à la messe oblige de faire. Puis, ce pieux silence qui règne dans la modeste église du village aux heures des messes basses ; le frais embaumé du matin qui entre dans le temple par les fenêtres larges ouvertes, jusqu'au gazouillement des oiseaux qui se mêle délicieusement à la voix du prêtre à l'autel, tout cela constitue un ensemble d'une ravissante beauté, que seule la religion peut nous procurer.

Enfin la lecture d'ouvrages choisis complètera le bonheur de l'instituteur en vacances. Ah ! qu'il y en a de beaux et de bons livres ! Tenez, au hasard, en voici une liste qui rendra peut-être quelque service : *La grande Amie*, par Pierre L'Ermite ; *Madame Julie Lavergne, sa vie et ses œuvres*, par Joseph Lavergne ; *Marie Jenna*, par J. Lacoïnta ; *La vie de Zénaïde Fleuriot* ; *Enfants et Mères*, par Marie Jenna ; *Mes amis et mes livres*, par la même ; *Ben-Hur*, par Wallace ; *Fabiola*, par le cardinal Wiseman ; *Les Noëllets*, par René Bazin ; *La tache d'encre*, par le même ; *Le roman de l'Ouvrière*, par Charles de Vitis ; *La Bonne souffrance*, par François Coppée ; *L'Éducateur Apôtre* par Guibert ; *La jeune fille comme il la faut* et *Le jeune homme comme il le faut*, par l'abbé Marchal ; puis les vies si belles et si édifiantes de Frédéric Ozanam, du général de Sonis, de Garcia Moreno, de saint Jean-Baptiste de La Salle, etc., etc.

Parmi les livres canadiens, nous lisons toujours avec bonheur : *Les Anciens Canadiens* de Gaspé ; *Charles Guérin* de Chauveau ; *Jacques et Marie* de Bourrassa ; *François de Bienville* de Marmette ; *Une de perdue, deux de retrouvées* de Boucherville ; *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ajoutons à cette liste quelques ouvrages et revues traitant d'enseignement, tels que *Le Guide de l'Instituteur chrétien*, par un des membres de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ; *Pédagogie Pratique et Théorique*, qui vient d'être publiée à Québec ; la *Méthodologie* du Frère Achille, etc., etc ; et en voilà assez pour utiliser agréablement l'époque des vacances.

Donc, bonnes vacances !

C.-J. MAGNAN.

La rédaction à l'école primaire (1)

(Suite et fin)

4ÈME EXERCICE

Appréciation de la fable suivante

LA GRENOUILLE ET LE RAT

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
 Qui souvent s'engeigne soi-même.
 J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui :
 Il m'a toujours semblé d'une énergie extrême.

La pensée exprimée dans les deux premiers vers est rendue en d'autres termes à la fin de la fable.

Merlin, personnage légendaire, célèbre dans les romans du moyen-âge. — *Cuide*, expression tombée en désuétude; elle vient de l'espagnol *cuidar*, formé du latin *cogitare*, penser. — *Engeigner*, terme également hors d'usage, qui dérive du latin *ingeniare*, tromper.

Lafontaine exprime ici un regret, celui de voir disparaître un mot remarquable par son *énergie*, et formé d'après les lois d'une sévère étymologie. Que ne dirait-il pas s'il vivait de nos jours ?

Mais afin d'en venir au dessein que j'ai pris ;
 Un rat plein d'embonpoint, gras, et des mieux nourris.
 Et qui ne connaissait l'avent ni le carême,
 Sur le bord d'un marais égayait ses esprits.

Un rat, qui ne connaît l'avent ni le carême, qui égaye ses esprits sur le bord d'un marais, sont des détails très piquants.

C'était vraisemblablement un *viveur* que ce rat. Aussi devait-il être une proie alléchante pour la grenouille, friande de morceaux succulents.

Une grenouille approche, et lui dit en sa langue :
 Venez me voir chez moi, je vous ferai festin.
 Messire rat promet soudain :
 Il n'était pas besoin de plus longue harangue.

On comprend sans peine l'empressement avec lequel *messire rat* accepte l'invitation; il s'agit de se procurer de nouvelles jouissances. La grenouille ne s'en tient pas là cependant.

Elle alléqua pourtant les délices du bain,
 La curiosité, le plaisir du voyage.
 Cent raretés à voir le long du marécage ;
 Un jour il contera à ses petits enfants
 Les beautés de ces lieux, les mœurs des habitants
 Et le gouvernement de la chose publique
 Aquatique.

Ces détails sont charmants. Quoi de plus propre à engager notre rat à entreprendre le voyage ! Comme sa curiosité devait être piquée ! Quel plaisir, en outre, de pouvoir parler des lieux que l'on a parcourus, de raconter les choses que l'on a vues, et... souvent même que l'on n'a point vues !

Un point sans plus tenait le galant empêché :
 Il nageait quelque peu, mais il fallait de l'aide.
 La grenouille à cela trouve un très bon remède :
 Le rat fut à son pied par la patte attaché ;
 Un brin de jonc en fit l'affaire.

Il est étonnant de constater jusqu'à quel point la grenouille s'ingénie à faire voir la beauté, l'intérêt qu'offrent les lieux qu'elle habite, à lever tous les obstacles. Cet empressement n'est peut-être pas sans arrière-pensée : le désintéressement est une vertu si rare ici-bas.

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

Dans le marais entrés, notre bonne commère
S'efforce de tirer son hôte au fond de l'eau,
Contre le droit des gens, contre la foi jurée ;
Prétend qu'elle en fera gorge-chaude et curée :
C'était, à son avis, un excellent morceau.

Le dénouement approche, l'action se dramatise.

Dans le marais entrés, proposition elliptique qui rappelle *l'ablatif absolu* des Latins. Ces tournures s'éloignent un peu des règles sévères de notre langue ; mais, d'un autre côté, elles donnent plus de mouvement à la phrase.—*Notre bonne commère, bonne* est ici employé par antiphrase.—*Contre le droit des gens, contre la foi jurée* sont très plaisants dans les circonstances. *Gorge-chaude*, terme de fauconnerie, qui désigne la chair des animaux que l'on donne aux oiseaux de proie. Au figuré, se réjouir, s'amuser aux dépens de quelqu'un, de quelque chose.—*Curée*, expression en usage chez les veneurs (chasseurs) ; portion de la bête que l'on abandonne aux chiens ; dans un sens plus étendu, ce mot signifie *pitance*.

Déjà dans son esprit la galande la croque.

L'illusion de la grenouille ressemble un peu à celle de Perrette dans la fable du *Pot au lait*.—*Galande* qui aime à se divertir, surtout à faire bonne chère.

Il atteste les dieux ; la perfide s'en moque ;
Il résiste, elle tire. En ce combat nouveau,
Un milan, qui dans l'air planait, faisait la ronde,
Voit d'en haut le pauvret se débattant sur l'onde.
Il fond dessus, l'enlève, et, par même moyen,
La grenouille et le lien.

Le dénouement est enfin arrivé. Ces vers sont beaux ; la marche en est rapide : il semble que la scène se passe sous nos yeux. *Un milan, qui dans l'air planait, faisait la ronde. Voit d'en haut le pauvret se débattant sur l'onde. Il fond dessus*, fait image.

Attester les dieux, prendre les dieux à témoin.—*Perfide*, qui manque de bonne foi.—*Combat nouveau*, c'est-à-dire d'un nouveau genre.—*Pauvret*, digne de pitié, de compassion.

Tout en fut ; tant et si bien
Que de cette double proie
L'oiseau se donne au cœur joie,
Ayant, de cette façon,
A souper chair et poisson.

Tout en fut, tout y passa.—*Se donne au cœur joie* : on dit mieux aujourd'hui *s'en donner à cœur joie*.—*Chair et poisson* : la grenouille est-elle un poisson ? Il est permis d'en douter.

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur ;
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

La ruse la mieux ourdie, expression métaphorique.

Dans le domaine des choses ordinaires, cette réflexion du poète trouve souvent son application ; mais, dans l'ordre moral, elle est vraie en tout temps : l'homme possède au dedans de lui-même un censeur qui lui rappelle continuellement ses méfaits, et les lui fait payer bien cher.

Telle est la marche que nous voudrions voir suivre dans l'enseignement de la rédaction. Comme on a pu le constater, ce procédé constitue un ensemble qui mettra l'enfant en mesure d'acquérir une connaissance pratique de la langue. Mais, encore une fois, le maître devra apporter beaucoup de soin dans le choix du sujet de chaque leçon, afin d'agir sur les idées, les sentiments de ses élèves d'une manière efficace, de former leur cœur et leur caractère : but final de toute saine éducation.

Enseignement de l'agriculture (1)

(suite et fin)

L'AGRICULTURE ET LA RELIGION

Rien n'est plus propre que l'Agriculture pour accoutumer les enfants à se tenir en la présence de Dieu, dont le nom doit revenir souvent sur les lèvres du professeur chrétien.

En effet, la beauté des œuvres de la création, la sagesse avec laquelle tout a été déterminé, la Providence (prévoyance) infinie qui s'exerce dans la nature, etc., tout nous dit qu'il n'y a qu'un être infiniment puissant, infiniment intelligent et infiniment bon qui ait pu donner l'existence à des choses si belles et si bonnes pour l'usage de l'homme.

Plus on étudie ce travail admirable, plus on se sent embrasé d'amour pour l'Auteur de tant de merveilles.

L'ignorance étant le fruit du péché, l'instruction profondément chrétienne doit rendre l'homme meilleur.

D'ailleurs, rappeler souvent la présence de Dieu dans l'école, sous des formes variées cependant, est le plus puissant moyen d'y maintenir la discipline en y joignant soi-même beaucoup d'activité.

On ne concevrait pas un instituteur qui passerait la journée assis à son bureau et dictant des ordres.

Il faut agir, passer souvent dans les rangs et un mot agréable à un élève prévient les fautes qu'il n'aurait commises que sous le manque d'attention et de surveillance.

Mieux vaut prévenir que guérir.

CONCLUSION

La religion et l'agriculture doivent former le fond de l'enseignement à la campagne surtout.

Pourquoi s'instruire ?

Pour mieux connaître les perfections de Dieu et nous rapprocher de ce modèle infiniment parfait.

Plus on aime le bon Dieu, plus aussi on apporte de soins dans l'accomplissement des devoirs de son état.

Pour bien remplir les devoirs de son état, il faut les bien connaître et être au courant de ce qu'ils offrent d'intéressant.

Or, quelle est l'occupation qui puisse offrir plus d'intérêt au point de vue de la religion, du patriotisme et du bien-être de nos populations que l'agriculture ?

Donc, l'instituteur fera, autant que possible, converger toutes les matières de son enseignement vers la religion et l'agriculture.

Ses convictions à ce sujet seront d'autant plus fortes qu'il sera plus instruit.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,

Et les mots pour le dire arrivent aisément.

(BOILEAU).

A l'aide de son livre de texte (2), il enseignera l'agriculture sans en faire une matière spéciale, mais comme étant le but pratique de tout son enseignement.

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

(2) "L'agriculture dans l'école" par les Frères de l'Instruction chrétienne est le meilleur livre de texte publié jusqu'à présent.

En un mot, ses élèves sortiront de l'école avec cette haute idée, qu'après le sacerdoce, l'agriculture est l'occupation la plus naturelle et une des plus honorables pour l'homme de bien.

L'enseignement de la tenue des livres (1)

(Suite et fin.)

MANIÈRE DE TRANSPORTER LES ARTICLES DU JOURNAL AU GRAND LIVRE

Les élèves ont devant eux le journal des opérations données comme exercice dans les livraisons précédentes de L'Enseignement Primaire. Ils ont quatre feuillets, huit pages réglées comme le modèle (b) ci-dessus. Ils sont prêts à transporter les articles du Journal au Grand Livre. Ne les hâtez pas ; ils comprendront plus facilement et plus sûrement, et lorsqu'ils auront compris ils n'oublieront pas.

Ordre à suivre.— 1. Au haut et à droite du Grand Livre, que les élèves mettent le chiffre 1, c'est la première page.

2. Faites lire le 1er article du Journal.

3. *Question.* A quel compte faut-il transporter cet article? *Rép.* Au compte de l'Elève. Que chaque élève écrive son nom comme titre du 1er compte, mettant DR à gauche.—CR à droite. (Voir modèle (a)).

Le compte de l'Elève est ouvert.

4. *Question.* A quel côté du compte de l'Elève faut-il transporter le 1er article. *Rép.* Au crédit.

5. Que chaque élève écrive au crédit, dans la 1ère colonne, l'année (1900),—le mois, (mars) au-dessus ; — dans la 2e colonne, le quantième (12) ; — dans la 3e colonne, *Par placement* ; — dans la 4e colonne, le numéro de la page du Journal sur laquelle le 1er article est établi (1) ; — dans la 5e colonne, la somme (\$5040). *Le premier article a été transporté au G. L.*

6. Maintenant que les élèves mettent dans la colonne du Journal marquée *Pages du G. L.*, vis-à-vis le nom de l'Elève, le numéro de la page du G. L. sur laquelle est établi le compte de l'Elève ; — dans ce cas le numéro sera 1.

Dans le travail que nous venons d'indiquer, il y a une grande partie qui n'est pas absolument essentielle, c'est ce qui se trouve dans la colonne intitulée *explication* ; — dans la pratique il arrive que cette colonne reste souvent vide ; mais il est bon que les élèves apprennent à la remplir.

7. Faites lire le 2e article du Journal.

8. *Question.*—A quel compte faut-il transporter cet article? *Rép.* Au compte de E. Vincent.

9. Que chaque élève écrive au verso du premier feuillet, au haut et à droite, le chiffre 2, c'est la 2e page du G. L., puis qu'il écrive *E. Vincent* comme titre du compte, mettant Dr. à gauche.—Cr. à droite. (Voir modèle (b)).

Le compte d'E. Vincent est ouvert.

10. *Question.*—A quel côté du compte de Vincent faut-il transporter le 2e article? *Rép.* Au débit.

11. Que chaque élève écrive au débit, dans la 1e colonne, l'année (1900)—au-dessous de l'année, le mois (mars) ; — dans la deuxième colonne, le quantième (13) ; — dans la 3e colonne, *A L. de V.* ; — dans la 4e colonne, le numéro de la page du Journal sur laquelle le 2e article est établi, (1) ; — dans la 5e colonne, la somme (\$201.25).

Le 2e article a été transporté au G. L.

12. Maintenant que les élèves mettent, dans la colonne du Journal marquée *Pages du G. L.*, vis-à-vis le nom d'E. Vincent, le numéro de la page du G. L. sur laquelle est établi le compte d'E. Vincent.

Faites de même pour tous les autres articles.

Le Grand Livre terminé sera comme suit :

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

<i>Dr</i>		<i>L'Elève (a)</i>				<i>Cr</i>	
				1900			
				Mars 12	Par placement	1	5040

<i>Dr</i>		<i>E. Vincent (b)</i>				<i>Cr</i>	
1900				1900			
Mars 13	A L. de V.	1	201	25	Mars 21	Par argent	1 175 00
" 24	" L. de V.	2	112	50	" 24	" argent	2 50 00

<i>Dr</i>				<i>B. Legris</i>				<i>Cr</i>			
1900				1900							
Mars	19	A argent	1	220	Mars	14	Par S. / f. I.	1	420		
"	21	" argent	1	75							
"	26	" argent	2	105							
"	31	" argent	2	8							

<i>Dr</i>				<i>Jos. Thomas</i>				<i>Cr</i>			
1900				1900							
Mars	15	A L. de V.	1	115	Mars	24	Par argent	2	50		
"	22	" L. de V.	1	610							

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

<i>Dr</i>				<i>Geo. Ross</i>				<i>Cr</i>			
1900						1900					
Mars	17	A L. de V.	1	481	25	Mars	23	Par argent	2	231	25
"	28	" L. de V.	2	1000		"	28	" argent	2	700	

<i>Dr</i>				<i>Geo. Miller</i>				<i>Cr</i>			
1900						1900					
Mars	23	A argent	2	200		Mars	19	Par S. f. 2.	1	445	
"	26	" argent	2	400		"	26	" S. f. 3.	2	575	

<i>Dr</i>				<i>E. Néel</i>				<i>Cr</i>					
1900						1900							
Mars	20	L. de V.		1	143 75	Mars	27	Par argent		2	100		
						"	30	" argent		2	43 75		

<i>Dr</i>				<i>J. Mathieu</i>				<i>Cr</i>					
1900													
Mars	20	A L. de V.		1	575								
"	29	" L. de V.		2	369								

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ramassez les G. L. faits par les élèves et donnez-leur le même G. L. à faire comme exercice. Corrigez et faites recommencer une ou deux fois.

Que les élèves comprennent bien que la chose essentielle est de bien transporter au débit du compte ouvert à chaque débiteur sur le grand livre la somme dont il est débité au journal, et de porter au crédit du compte ouvert à chaque créancier la somme dont il est crédité au journal.

Questionnez les élèves sur les résultats des comptes.

Q. Quel est le premier compte? *Rép.* Le compte de l'Elève. (Au lieu de dire l'élève, il donnera son nom). Quel renseignement ce compte nous fournit-il? *Rép.* Il nous montre que l'Elève a placé dans le commerce \$5040.

Q. Quel est le 2e compte et quels renseignements nous donne-t-il? *Rép.* Le 2e compte est celui d'E. Vincent; il nous montre qu'E. Vincent est débité pour \$313.75, c'est-à-dire, qu'il a reçu pour cette somme,—qu'il est crédité pour \$225, c'est-à-dire qu'il a fourni cette somme et que, par conséquent, ayant reçu \$313.75 et ayant fourni \$225, il nous doit la différence ou balance, \$88.75.

Q. Quel est le 3e compte et quels renseignements nous donne-t-il? *Rép.* Le 3e compte est celui de B. Legris; il nous montre que B. Legris est débité pour \$408,—qu'il a reçu cette somme;—qu'il est crédité pour \$420, c'est-à-dire qu'il a fourni \$420. Par conséquent, B. Legris ayant fourni \$420 et n'ayant reçu que \$408, nous lui devons la différence ou balance, \$12.

Questions analogues au sujet des autres comptes.

Les élèves reconnaîtront facilement que le grand livre permet au négociant de voir en un instant ce qui lui est dû par chaque personne avec laquelle il a fait des affaires, ou ce qu'il doit lui-même; ils trouveront eux-mêmes la réponse à la question: *Que trouve-t-on dans le grand livre?* *Rép.* Les noms des personnes qui nous doivent et les sommes qu'elles nous doivent, ainsi que les noms de celles à qui nous devons avec les sommes qui leur sont dues.

Les élèves formuleront eux-mêmes les réponses aux questions suivantes: 1° Où peut-on trouver des renseignements au sujet des recettes et des déboursés et de ce qui nous reste d'argent? 2° Quels sont les noms de ceux qui nous doivent et combien nous doivent ils? Quels sont les noms de ceux auxquels nous devons et combien leur devons-nous? 3° Que faut-il faire pour trouver la valeur des marchandises en notre possession? 4° Quel capital avions-nous en commençant?

Définissez ce qu'on entend par l'*actif*.

L'*actif* se compose de tout ce qui nous **appartient**. Remarquez bien, de tout ce qui nous *appartient*, non pas de ce que nous *avons*, ni de ce que nous *possédons*, mais de ce qui nous appartient;—ce qui nous est dû nous *appartient*, cependant nous ne l'avons pas; mais tout de même ce qui nous est dû forme partie de notre actif.

Définissez ce qu'on entend par le *passif*.

Le *passif* se compose de tout ce que nous devons.

Définissez ce qu'on entend par le mot *état* en tenue des livres.

Le mot *état* en tenue des livres veut dire *liste*.

Ainsi l'*état de l'actif* est une liste de tout ce dont se compose l'*actif*. Dans l'*état de l'actif* seront énumérés: l'*argent* que nous avons,—les sommes qui nous sont dues,—la valeur des marchandises et de toute autre propriété en notre possession.

L'*état du passif* est une liste de nos dettes.

L'*état de l'actif et du passif* se compose des deux états avec le *total* de chacun et la *différence* entre les deux totaux, cette *différence* constitue la valeur ou le capital actuel.

Faites faire l'*état de l'actif et du passif* des exercices dont les élèves ont passé écriture aux différents livres. Voici l'*état de l'actif et du passif* de la série d'opérations déjà expliquées.

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

ACTIF				
Argent en caisse.....	3155	25		
Créances diverses :				
E. Vincent.....	88	75		
Jos. Thomas.....	675			
Geo. Ross.....	550			
J. Mathieu.....	944			
Marchandises en magasin.....	264	50	5677	50
PASSIF				
B. Legris.....	12			
Geo. Miller.....	420		432	
Capital actuel.....			5245	50
Capital en commençant.....			5040	
Profit net.....			205	50

DE LA TENUE DES LIVRES EN PARTIE DOUBLE

La tenue des livres en partie double est beaucoup plus facile à enseigner et à apprendre que la tenue des livres en partie simple.

En commençant l'enseignement de cette matière, ne parlez pas de la différence entre les deux méthodes ; ne traitez pas non plus des trois livres—Brouillard, Journal et Grand Livre,—des comptes généraux et des comptes particuliers : débiter par des explications sur ces choses, c'est perdre du temps.

L'ordre que nous allons vous indiquer vous permettra d'enseigner ce sujet avec moins de fatigue pour vous et vos élèves et beaucoup plus de succès que si vous adoptiez celui qui est généralement suivi.

ORDRE À SUIVRE

1. Expliquez d'abord, comme en partie simple, les préliminaires (voir pages 43 et les suivantes), puis abordez : 1° le *compte de Caisse*, vous servant pour cette fin d'un *compte cadre*, sur lequel l'élève n'inscrira que les choses essentielles,—c'est-à-dire des numéros d'ordre, ou, si vous préférez, des quantités et des sommes. Donnez des exercices jusqu'à ce que l'élève comprenne parfaitement la manière d'enregistrer les recettes et les déboursés d'argent, ainsi que celle de trouver l'*encaisse* ou la *balance* qui nous reste. Assurez-vous par des questions que l'élève sait que le compte de Caisse peut donner des renseignements sur *trois points et sur rien autre chose* : l'argent reçu,—l'argent déboursé,—ce qui reste d'argent.

2. Expliquez les comptes des particuliers, ceux ayant pour titres des noms de personnes. Dans ce cas encore, servez-vous d'un *compte cadre*. Donnez comme premier exercice type une série d'opérations à inscrire sur ce *compte cadre* ; qu'une même personne figure dans toutes ces opérations ; le nom de cette personne sera le titre du compte. Que le total du débit soit supérieur à celui du crédit. Faites trouver la différence entre les deux totaux. L'élève analysera cette différence et découvrira que c'est une *somme due par la personne dont le nom paraît au haut du compte*.

Comme deuxième exercice type, donnez une série d'opérations à inscrire sur le compte d'une *autre* personne ; dans ce cas, que le crédit excède le débit. L'élève trouvera la différence, l'analysera et s'apercevra qu'elle est une *dette due à la personne dont le nom sert de titre au compte*.

Troisième exercice type, une série d'opérations avec un autre nom comme en-tête du compte ; dans ce cas, que le débit soit égal au crédit ; faites constater ce fait ; faites analyser ce compte et amenez les élèves par des questions à voir que ce compte indique que la personne ne doit rien et qu'il ne lui est rien dû.

Donnez des exercices en nombre suffisant pour graver dans l'intelligence de l'élève tout ce qu'il y a à savoir sur les comptes particuliers.

Traitez du compte du PROPRIÉTAIRE ; n'intitulez pas ce compte *Capital* ni *Fonds* ; il est préférable à tous égards de donner comme titre à ce compte le nom du propriétaire ; l'élève saisira facilement que ce compte ayant pour en-tête le nom d'un particulier suit les mêmes règles que les autres comptes particuliers.

3. Démontrez à quoi sert le compte de *Marchandises* :—au débit, la valeur des marchandises en notre possession en commençant ; au débit aussi, la valeur de toute marchandise achetée ensuite ; — au crédit, ce que les marchandises rapportent, aussi bien que la valeur des marchandises en magasin lors de l'inventaire.

Dans un premier exercice, que le total du débit soit plus faible que celui du crédit. Faites trouver la différence entre les deux côtés et faites-la analyser. L'élève qui sait que le total du débit représente ce que les marchandises ont coûté et celui du crédit ce qu'elles ont rapporté saura, sans qu'on le lui dise, que la différence dans le cas que nous venons de citer représentera un *gain*.

Dans un deuxième exercice, que le débit soit plus fort que le crédit. L'élève trouvera la différence entre les deux côtés, l'analysera et décidera que c'est une *perte*.

Donnez des exercices en nombre suffisant.

4. FRAIS GÉNÉRAUX. Explication de ce compte. Amenez l'élève à voir que les diverses dépenses portées au débit de ce compte forment partie de ce que coûtent les marchandises et qu'à la rigueur on pourrait les inscrire au *débit* du compte de *marchandises*. Donnez des exercices.

Si l'élève a bien compris ce que vous avez enseigné jusqu'à présent, il a appris les trois quarts des *principes* de la tenue des livres en partie double, et cela sans que vous lui ayez parlé de la règle qui veut que chaque opération soit inscrite sur deux comptes.

5. Exercices.— Une série suivie d'opérations :

Le propriétaire commence avec un capital en argent, il achète et il vend au comptant, il paye salaire à un commis, loyer pour le local qu'il occupe comme magasin, et autres frais pour papeterie, etc.

Vous indiquerez à l'élève comment il faut rédiger le *brouillard* de ces opérations et vous lui direz que le livre qui sert à cette inscription des opérations s'appelle BROUILLARD.

Faites préparer sur des feuillets quatre *comptes cadres*.

Faites lire le 1er article du *Brouillard* et dites : " *Au débit de quel compte faut-il inscrire cet article ?* Si la réponse n'est pas correcte, demandez à l'élève d'énumérer les différents comptes que vous lui avez expliqués et de dire ce qui s'inscrit sur chacun ; ainsi, vous le conduirez à trouver la réponse à votre question et, *ce qui est beaucoup plus important*, vous lui aurez indiqué la marche à suivre pour résoudre par les connaissances déjà acquises les questions qui se présenteront dans la suite ; en un mot, il aura appris à aller du connu à l'inconnu. Ensuite vous exigerez qu'il vous dise pourquoi cette opération s'inscrit au débit de la Caisse.

L'élève ouvrira le compte de Caisse et inscrira au débit le quantième et la somme.

De nouveau, faites lire le premier article et dites : " *Au crédit de quel compte faut-il inscrire cet article ?* Si l'élève répond : " *Au crédit du compte du propriétaire,*" c'est à dire au crédit de l'élève lui-même, faites-lui donner la raison.

Puis l'élève ouvrira *son propre compte* et inscrira au crédit le quantième et la somme.

Si, au contraire, l'élève répond incorrectement à votre dernière question, vous suivrez, pour lui faire reconnaître son erreur, la voie que nous vous avons tracée au sujet de la question précédente.

Ainsi de suite pour les autres articles.

Les élèves n'auront pas fini les écritures sur les comptes de tous ces articles, que déjà ils se seront aperçus que *chaque* opération nécessite l'inscription au *débit d'un compte* et au *crédit d'un autre compte* ; il sera temps alors de leur faire remarquer que c'est à cause de cette particularité que cette manière de faire les écritures s'appelle tenue des livres en partie double.

Expliquez comment se fait la Balance de vérification.—Faites voir que le total du débit de cette Balance doit être égal au total des sommes portées au débit des comptes, —que le total du crédit de cette Balance doit être égal au total des sommes portées au crédit des comptes. Alors l'élève vous dira de lui-même qu'il est évident que les sommes portées au débit étant égales à celles portées au crédit, il s'ensuit que les totaux de ces sommes devront être égaux.

Faites analyser les résultats fournis par la Balance de vérification. Expliquez ce qu'on entend par *l'actif*, —par *l'état* ; —faites faire *l'état de l'actif*, —*l'état des profits et pertes*.

Que l'élève fasse de la même manière les écritures de quelques autres séries d'opérations analogues. Puis, donnez quelques exercices différant de ceux dont nous venons de vous entretenir, en ce que le capital du propriétaire, au commencement, soit composé d'une somme d'argent et d'une certaine quantité de *marchandises*.

6. Donnez comme exercice une série suivie d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises, qu'il achète et qu'il vende au comptant et qu'il vende aussi à CRÉDIT, qu'il reçoive des acomptes, qu'il paye salaire, loyer et autres frais. L'élève rédigera le Brouillard et préparera d'avance les feuillets pour les comptes, dont vous lui aurez indiqué le nombre. Il fera en classe les écritures des comptes après que vous vous serez assurés qu'il sait quels sont les comptes qui doivent être débités et quels sont ceux qui doivent être crédités, ainsi que la raison pour laquelle il les débite et les crédite.

La balance de vérification dans ce cas contiendra des noms de personnes autres que celui du propriétaire. Les balances de ces comptes seront des créances et formeront partie de l'actif, —les opérations qui ont donné lieu à ces balances étant des ventes à crédit.

L'élève fera les deux états. Il fera de la même manière les écritures de quelques autres séries d'opérations analogues.

7. Donnez en exercice une série d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises, qu'il ait aussi diverses créances, qu'il achète et qu'il vende au comptant et à crédit, qu'il reçoive et qu'il donne des acomptes, qu'il paye salaire, loyer et autres frais.

En expliquant cet exercice, suivez la voie tracée pour les exercices précédents.

La balance de vérification contiendra des noms de particuliers autres que celui du propriétaire. Les balances de ces comptes seront des *créances* ou des *dettes*.

Expliquez ce qu'on entend par *passif*.

L'élève fera l'état de l'actif et du passif et celui de profits et pertes.

Comme exercices quelques autres séries d'opérations.

8. Donnez des Balances de Vérification ; que l'élève prépare les deux états au moyen de chaque Balance de Vérification.

9. Assurez-vous que l'élève comprend ce que c'est qu'un billet à ordre et qu'il est capable d'en rédiger.

Dites-lui qu'un billet payable à son ordre est appelé *effet à recevoir* (*Billet recevable*).

Enseigner la manière de classifier les effets à recevoir sur le compte du même nom. Pour cette fin, servez-vous d'un compte cadre et procédez comme vous l'avez fait en expliquant la classification des recettes et des déboursés sur la Caisse. Dans l'exercice type que vous donnerez, l'effet à recevoir (billet recevable) figurera dans chaque opération.

En classifiant ces opérations, faites abstraction de tout autre compte et ne vous occupez que du compte d'effets à recevoir. Si vos explications sont claires et méthodiques, les élèves découvriront d'eux-mêmes que la balance de ce compte est une créance, une somme qui vous est due, et qu'elle forme partie de l'actif. Donnez quelques devoirs analogues à l'exercice type.

10. Donnez en exercice une série suivie d'opérations. Que le propriétaire commence avec un capital en argent et en marchandises ; qu'il ait aussi diverses créances ; qu'il achète et qu'il vende au comptant et à crédit, qu'il vende aussi contre billets ; qu'il reçoive et qu'il donne des acomptes, qu'il reçoive aussi paiement de quelques-uns des billets qu'on lui a donnés pour des marchandises, qu'il paye salaires, loyer et autres frais.

Exigez que les élèves fassent toutes les écritures, la balance de vérification et les états.

11. Dites aux élèves qu'un billet payable par eux, à l'ordre d'une autre personne est un effet à payer (*billet payable*).

Enseignez la manière de classer les effets à payer sur le compte du même nom. En donnant les explications et exercices pour cet objet, suivez le chemin que nous venons de vous tracer au sujet des effets à recevoir. Les élèves s'apercevront que la balance de ce compte est une somme due par le propriétaire, que c'est une dette et que, comme telle, elle forme partie du passif.

12. La question des traites ne présentera que peu de difficultés à l'élève qui a une idée nette de ce qui constitue la traite et qui est capable d'en rédiger. Sans qu'il soit nécessaire de le lui dire, il classera les traites qui lui sont payables parmi les effets à recevoir, et celles payables par lui parmi les effets à payer.

13. Un mot fera percevoir que le compte de banque appartient à la catégorie des comptes particuliers et que les comptes d'intérêts d'escomptes, et d'immeubles suivent les mêmes règles que pour celui de marchandises.

14. Arrivé à ce point, l'élève peut se vanter d'avoir vu tous les principes de la tenue des livres en partie double ; il est en état de rédiger le Brouillard, de faire les écritures au Grand Livre, de résumer ce dernier dans la balance de vérification et, enfin, au moyen de cette balance, de présenter dans les états financiers la situation actuelle du marchand.

15. Une seule leçon suffira pour lui enseigner à faire les écritures au Journal, à classer les articles de ce dernier sur le Grand Livre avec tous les détails qu'on trouve ordinairement dans ce livre.

16. L'élève s'étant au préalable pourvu de cahiers de tenue des livres et ayant inscrit sur ces cahiers le Brouillard, le Journal et le Grand Livre de la première série d'opérations, vous lui donnerez les instructions sur la manière de solder les comptes. Ainsi de suite, avec les autres séries.

Une heureuse innovation

A sa dernière réunion, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a décidé d'inaugurer, au mois d'août prochain, une semaine de conférences pédagogiques auxquelles seront conviées toutes les institutrices de la région de Montréal. En 1902, ce sera le tour de Québec. Puis, successivement, celui des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Chicoutimi, de Rimouski, etc., etc. Les religieuses enseignantes prendront aussi part à ces assises pédagogiques qui ont pour promoteurs Nos SS. les archevêques de Montréal et de Québec. C'est l'honorable Surintendant de l'Instruction publique qui est chargé d'organiser les cours de pédagogie. Nul doute que sous la sage direction de M. de LaBruère, ces *summer schools* auront un succès complet.

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique mérite les félicitations de tous ceux qui ont à cœur la bonne formation de notre corps enseignant.

Un rapport intéressant

Nous venons de recevoir le *Rapport* que M. le Surintendant a fait aux membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique sur son dernier voyage en France. Nos lecteurs se rappellent que M. de La Bruère avait été nommé délégué à l'exposition universelle de Paris. Il a étudié sur place l'exposition scolaire, et c'est le résumé de cette étude que le Surintendant a publié en une brochure très intéressante. Nous reproduirons ce travail instructif dans *L'Enseignement Primaire*, à partir de septembre prochain.

**Ouvrages recommandés aux aspirants au brevet de capacité
par le Bureau Central des Examineurs Catholiques**

A sa réunion du 25 avril dernier, le Bureau central a adopté des résolutions recommandant les deux ouvrages suivants aux candidats qui se présenteront aux prochains examens devant ce Bureau : PÉDAGOGIE PRATIQUE ET THÉORIQUE à l'usage des candidats aux différents brevets de capacité et des élèves des Ecoles normales, par MM. Rouleau, Magnan et Ahern. ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA, rédigée conformément aux Règlements du Bureau central, par C. J. Magnan.

Ces ouvrages sont en vente chez les libraires de Québec et de Montréal ; on peut aussi se les procurer en s'adressant à Hormisdas Magnan, B. 162, H. V., Québec.



MATHEMATIQUES

 GÉOMÉTRIE USUELLE OU MESURAGE
 VOLUMES

Nous allons indiquer la marche à suivre en donnant la première leçon au sujet du mesurage des *corps* ou *volumes*, puis énumérer les points à traiter dans les leçons subséquentes.

CORPS. — ÉTENDUE. — DIMENSIONS. — VOLUME — SURFACE DU CORPS. — ARÊTES.

En donnant la première leçon, le maître doit se servir d'un parallépipède rectangulaire, (*une boîte, une brique ou un bloc de bois*) pour rendre ses explications plus claires ; puis dessiner l'objet au tableau. Prenez pour point de départ le corps, de celui-ci vous arriverez naturellement à l'étendue, aux dimensions et au volume ; du volume vous serez amenés à parler de la surface du corps et, de la surface, aux arêtes.

Etendue. — Chaque corps occupe une certaine portion d'espace. La portion d'espace occupée par un corps est *l'étendue* de ce corps.

Dimensions. — En général, l'étendue présente trois dimensions qu'on nomme longueur, largeur et épaisseur. L'épaisseur s'appelle aussi hauteur ou profondeur.

Volume. — Quand on considère à la fois les trois dimensions dans un corps, l'étendue prend le nom de *volume*, de *solide* ou de *capacité*. Le volume est limité ou borné par des surfaces et les surfaces sont limitées ou bornées par les arêtes.

Le **prisme**. — On appelle *prisme*, un solide dont les faces latérales sont des parallélogrammes et les bases deux polygones égaux et parallèles. Faites définir le parallélogramme, le polygone ; faites dessiner ces figures au tableau. Dessinez quelques prismes.

Le **prisme droit**. — Un prisme est *droit* quand les arêtes latérales (*c'est-à-dire les arêtes des côtés*) sont *perpendiculaires* aux bases ; dans ce cas, les faces sont des rectangles.

Le **parallépipède**. — On donne le nom particulier de parallépipède au prisme qui a pour bases des parallélogrammes. Un dé à jouer, une boîte à cigare, une brique, une caisse ordinaire, une poutre équarrie, etc., sont des parallépipèdes. Dessinez quelques parallépipèdes.

Le parallépipède est dit *rectangle*, lorsqu'il est droit et que ces bases sont des rectangles.

Le **cube**. — Le cube est un parallépipède rectangle qui a pour faces des carrés égaux. Exemple : Un dé à jouer. Dessinez quelques cubes au tableau.

EVALUATION DES VOLUMES. — Évaluer un volume, c'est chercher combien de fois il en contient un autre pris pour *unité*. Faites trouver et faites comprendre combien il y a de cubes d'un pouce d'arête dans un cube de deux pouces d'arête ; Rép. 8. Dans un cube de trois pouces d'arête ; Rép. 27, etc. Dans un cube de douze pouces d'arête ; Rép. 1728. Dans un cube d'un pied d'arête ; Rép. 1728. Combien il y a de cubes d'un pied d'arête dans un cube de trois pieds d'arête ; Rép. 27. Combien il y a de cubes d'un pied d'arête dans un cube d'une *verge* d'arête ; Rép. 27. Etc., etc.

Un moyen de trouver l'arête d'un cube lorsque le volume est donné.
Extraction de la racine cubique.

Revue.—Tables dont on se sert pour mesurer les arêtes du cube ; surface du cube ; table dont on se sert pour en mesurer la surface ; volume du cube ; table dont on se sert pour en évaluer le volume ; problèmes pratiques.

Définition, surface et volume des autres principaux corps géométriques ; parallépipèdes rectangles autres que le cube ; obliquangle, autres prismes, cylindre, pyramide, cône, tronc de pyramide ou de cône à bases parallèles ; sphère, secteur sphérique, onglet sphérique, segments sphériques à bases parallèles ; formule simple et générale de Simpson pour les volumes compris entre deux bases parallèles ; cette formule est connue dans cette province sous le nom de formule Baillaïrgé ; problèmes pratiques.

J. AHERN.

Une nouvelle géographie

En lisant le procès-verbal de la dernière réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, nos lecteurs ont sans doute remarqué qu'une *nouvelle géographie* avait reçu l'approbation des autorités scolaires.

Nous venons de recevoir cet ouvrage et nous l'avons parcouru avec un plaisir réel. Comme traité de géographie, c'est admirable. En nous exprimant ainsi, nous n'exagérons rien. D'ailleurs, l'approbation unanime des membres du Comité catholique et les deux lettres que nous publions plus loin, prouvent suffisamment que la *Nouvelle Géographie Élémentaire* est une œuvre pédagogique d'un mérite plus qu'ordinaire.

La *Nouvelle Géographie Élémentaire* a pour auteur M. J.-N. Miller, fonctionnaire spécial au département de l'Instruction publique et secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques. Notre distingué ami nous permettra de lui dire qu'il vient de doter les écoles catholiques de sa province d'une œuvre digne d'elles. La méthode suivie dans la *Nouvelle Géographie* est conforme aux meilleures données de la pédagogie moderne. Le texte est simple et autant que possible à la portée de l'intelligence des enfants. Au point de vue matériel, rien n'a été négligé pour faire de ce livre-atlas un ouvrage supérieur. Un nombre considérable de jolies gravures et de belles cartes en couleur enrichissent le texte qui est dépouillé des aridités qui se rencontrent généralement dans les géographies en usage dans nos écoles.

Nous félicitons bien sincèrement M. Miller pour le beau livre, le très beau livre, qu'il vient de livrer au public. Nous souhaitons que la *Nouvelle Géographie* soit au plus tôt distribuée gratuitement à chacune des écoles de la province. Nous espérons aussi que les collèges, les couvents, les académies et les municipalités se feront un devoir, dans l'intérêt des enfants, d'adopter immédiatement la *Nouvelle Géographie* de M. Miller.

Voici les lettres dont nous avons parlé il y a un instant :

“ ÉCOLE NORMALE LAVAL

“ CHEMIN DE STE-FOYE, 1er mai 1901.

“ MONSIEUR J.-N. MILLER,

Département de l'Instruction publique,

Québec.

“ Cher monsieur,

“ J'ai parcouru avec un grand intérêt la première partie de votre géographie. Vous y suivez la méthode préconisée par les meilleurs auteurs de géographie et la mise en œuvre est parfaitement réussie. Les gravures sont superbes et les cartes géographiques sont coloriées de manière à en faire ressortir les détails. Je vous félicite cordialement d'avoir inséré dans votre ouvrage des cartes en relief. C'est du nouveau et dans le meilleur genre. Je fais des vœux pour que cet ouvrage soit adopté dans toutes les écoles primaires, comme manuel de géographie. La formation des élèves y est encore plus intéressée que l'instruction proprement dite.

J'ai l'honneur d'être,

Mon cher monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

(Signé) TH.-G. ROULEAU, Ptre.”

“ ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTREAL, 2 mai 1901.

“ MON CHER MONSIEUR MILLER,

“ Je n'ai pu ouvrir votre lettre et jeter un premier coup d'œil sur votre géographie que hier soir assez tard ; mais je viens de la parcourir avec attention. Enfin voilà une géographie à peu près telle que je la désire depuis si longtemps. Je vous félicite d'avoir entrepris ce travail et de l'avoir disposé comme vous avez fait. L'entreprise, le plan et l'exécution sont d'un homme qui connaît l'enseignement et qui veut aider à le faire progresser. Je vous approuve de vouloir soumettre votre ouvrage au Comité catholique du Conseil, et je ne doute pas que vous en receviez l'encouragement que vous méritez.

Je considère d'abord la partie matérielle.

L'aspect du livre est attrayant, qualité dont on ne tient pas ordinairement assez compte quand il s'agit des livres d'école : papier, caractères, vignettes, impression, tout cela plaît à l'œil. Le papier est glacé et d'une bonne teinte, les caractères paraissent neufs ; l'encre du texte pourrait être un peu plus noire encore ; l'impression est soignée. Que peut-on demander de plus ?

Quant à la partie pédagogique, elle rencontrera l'approbation générale. Vous sortez de la nomenclature sèche des *bornes, productions, montagnes* qui ne dit presque rien à l'intelligence des élèves. Narration simple, claire, intéressante, variée par des interrogations rapides qui réveillent l'attention de l'élève, le forcent à étudier la carte ou à réfléchir, c'est de la bonne pédagogie.

Étudier d'abord l'ensemble, puis les parties, voilà qui me semble aussi être la bonne méthode. Ainsi, l'enfant qui aura étudié les 24 premières pages, aura une connaissance complète et nette des deux continents. Il en sera de même pour l'Amérique du Nord, pour la Puissance du Canada, etc., etc.

Maintenant, j'aurais bien quelques suggestions à vous faire—pour ajouter et non pour corriger ; mais le temps me manque ce soir. Je le ferai demain.

La carte publiée par le Gouvernement et votre ouvrage se complètent pour ce qui regarde notre cher Canada.

Votre bien dévoué

H.-A.-B. VERREAU, Ptre.”

Commission administrative du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire

SESSION DU MOIS DE DÉCEMBRE 1900

Séance du 20 décembre 1900.

Présents : M. le Surintendant, président ; M. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec ; MM. S. H. Parsons, B. A., et H. M. Cockfield, B. A., de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des instituteurs protestants, et M. J. O. Cassegrain, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture du rapport suivant, sur les recettes et dépenses du fonds de pensions pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1900 :

Revenu ordinaire.....	\$ 43,071 32
Subvention spéciale du gouvernement.....	4,000 00

Total.....	\$ 47,071 00
------------	--------------

Dépenses comme suit :

Pensions.....	\$ 41,237 51
Emprunt remis.....	4,683 85
Administration.....	369 30
Remise de retenues.....	10 89
Chèque annulé, payé.....	16 06

Total.....	\$ 46,326 61
------------	--------------

Surplus.....	\$ 744 71
--------------	-----------

Le capital du fonds de pensions était au premier de juillet 1899 de.....	\$ 185,179 49
Ajouté à ce capital.....	710 71

Total.....	\$ 185,890 20
------------	---------------

Soumis un état signé par l'assistant-trésorier de la province, attestant que la somme de \$185,890.20 est au crédit du capital du fonds de pensions, entre les mains du Trésorier de la province portant intérêt au taux de cinq pour cent par année.

Lu le rapport suivant qui indique les pensionnaires qui n'ont plus droit à leurs pensions, ainsi que leur âge et le montant que chacun d'eux recevait :

1° Celles qui ont repris l'enseignement en 1900 :

Mme Godfroy Laliberté	âgée de 62 ans,	pension	\$15.12
Mme Joseph Vincent	“ “ 61 “ “		24.63
Mme Chs. Gravel	“ “ 57 “ “		21.94
Virginie Benoit-Abel	“ “ 50 “ “		7.68
Elma-J. Merry	“ “ 50 “ “		19.94
M.-Anne Rousseau	“ “ 47 “ “		26.62
Mme Jean Harvey	“ “ 46 “ “		27.10
Olivine Tardif	“ “ 45 “ “		28.58
M.-L.-Clara Pelletier	“ “ 46 “ “		19.06

Total.....	\$190.67
------------	----------

2° La veuve d'un fonctionnaire qui s'est remariée :

Mme Vve Alph. Héroux	âgée de 52 ans,	pension	\$52.32
----------------------	-----------------	---------	---------

3° Pensionnaires âgées de moins de 56 ans, qui n'ont produit, cette année, aucun certificat de médecin :

Mme Vve L. Rose	âgée de 53 ans, pension	\$30.91
Mme Vve Alf. Potvin	“ “ 51 “ “	40.48
Marguerite Boisvert	“ “ 50 “ “	21.56
Cléopbé Otis	“ “ 48 “ “	19.08
Mme Alex. Pineau	“ “ 47 “ “	30.57
Delvine Paradis	“ “ 45 “ “	28.64
Mme Emma Proulx	“ “ 43 “ “	26.10
F.-Fanny Vigneau	“ “ 41 “ “	25.73
Joséphine Lacasse	“ “ 38 “ “	22.85
Rose-Joséphine Lahaye	“ “ 36 “ “	43.60

Total..... \$288.62

4° Ceux qui sont décédés depuis le 1er décembre 1899 :

H. A. Howe,	âgée de 84 ans, pension	\$1,050.00
Margaret Campbell,	“ “ 75 “ “	159.70
Edouard Corbeil,	“ “ 72 “ “	181.52
Alphonsine Talbot,	“ “ 67 “ “	74.64
Prudent Bousquet,	“ “ 64 “ “	123.24
Philomène Tessier,	“ “ 54 “ “	50.25
H. B. Granger,	“ “ 52 “ “	171.50
Mme Nap. Côté,	“ “ 42 “ “	26.10

Total..... \$1,836.95

Il est fait rapport que le gouvernement de la province ayant accordé une subvention spéciale de quatre mille piâtres, pour rencontrer les obligations du fonds de pensions, il n'y a pas eu lieu à la sanction par le lieutenant-gouverneur en conseil de la résolution adoptée à la dernière séance de la commission à l'effet d'augmenter la retenue sur le traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

La commission examine les certificats de médecin produits par les pensionnaires âgés de moins de 56 ans, ainsi que les rapports des inspecteurs d'écoles sur les pensionnaires et alors il est résolu :

Que les pensionnaires âgés de plus de 56 ans et ceux qui n'ont pas atteint cet âge, mais qui ont produit le certificat requis reçoivent leur pension pour l'année scolaire courante, excepté les pensionnaires dont les noms suivent, qui sont en état de reprendre l'enseignement :

Mme Delphis Couture ; Mme Adélard Dumas ; Mme Louis Côté ; Lucie Frégeau ; Ophédié Fraser ; Marie-Anne Bergeron ; Clara Joubert.

La pension de Emilie Mineau et celle de Mary Dods sont aussi retranchées, les opinions étant partagées de la manière suivante :

Pour : MM. Parsons, Cockfield et le Surintendant.

Contre : MM. Ahern et Cassegrain.

Le surintendant soumet les documents qu'il a reçus depuis l'année dernière, à l'appui d'anciennes demandes de pension, dont l'examen avait été suspendu ou rejetées. La commission ayant de nouveau délibéré sur ces demandes, décide ce qui suit :

1° Le surintendant chargera un médecin de visiter Mme Andrews Moss, née Mary E. Moore, dont la pension a été retranchée en 1897, et si, d'après le rapport du médecin, Mme Moss est dans l'impossibilité de reprendre l'enseignement à cause de maladie, le surintendant est autorisé à lui payer de nouveau sa pension.

Proposé par M. Ahern secondé par M. Cassegrain.

Que si la pension de Mme Moss est accordée, elle soit comptée du 1er juillet 1897. Cette motion étant mise aux voix, ont voté pour : MM. Ahern et Cassegrain.

Contre : MM. Parsons, Cockfield et le surintendant.

Il est ensuite résolu que si la pension de Mme Moss est accordée, elle soit comptée du 1er juillet 1899.

2° La pension de Mme Charles Morneau, née Victoria Dubé, retranchée en 1899, est accordée de nouveau, vu les certificats produits cette année.

3° La pension de Geneviève Hébert, suspendue en 1896, sera payée avec les arrérages.

4° Anne Agnès Lapointe, qui n'a enseigné que pendant dix ans, n'a pas droit à la pension qu'elle a demandée. Les retenues qu'elle a versées au fonds de pension lui seront remises, si elle le désire.

5° La nouvelle demande de remboursement de retenues de Mme Alexis Boullon est rejetée.

6° La demande de remboursement de retenues de Exilda Tanguay, refusée l'année dernière, est prise de nouveau en considération et accordée vu le témoignage favorable de M. G. S. Vien, inspecteur d'écoles.

7° La demande de pension de Paméla Turcotte, rejetée l'année dernière, est accordée, vu le rapport favorable d'un inspecteur d'écoles qui l'a visitée.

8° Adeline Lepage dont la demande de pension a été rejetée l'année dernière, est allée résider aux États-Unis. Elle a depuis demandé la remise de ses retenues. Cette demande lui est accordée sur division.

9° Martha Crilly, dont la pension fut suspendue en 1899, a produit un nouveau certificat de médecin. La pension lui est de nouveau accordée à compter du 1er juillet 1899.

10° Adrienne Jacques Rochon, dont la pension fut retranchée en 1897, s'est mariée, le 18 janvier 1900, à Mr. Wilsey. Elle a produit, l'année dernière, une nouvelle demande de pension dont l'examen a été suspendu en attendant le rapport d'un inspecteur d'écoles chargé de visiter cette dame. Ce rapport lui étant favorable, sa pension est de nouveau accordée.

11° La pension de Mme Fortunat Paquet, retranchée l'année dernière, est accordée de nouveau, à compter du 1er juillet 1899, vu le certificat de médecin que Mme Paquet a produit.

Séance du 21 décembre, 1900.

Présents : Les mêmes.

La commission reprend l'examen des anciennes demandes de pension au sujet desquelles il n'avait pas été pris de décision finale ou qui avaient été rejetées.

12° La pension de Marie Louise Goulet, retranchée l'année dernière, est accordée à compter du 1er juillet 1899, vu les nouveaux certificats que Mlle Goulet a produits.

13° La demande de pension de Mme Thomas Riverin, refusée en 1898, renouvelée en 1899, est accordée sur division à compter du 1er juillet dernier.

14° La demande de pension de Léonie Deshaies, restée sans réponse définitive l'année dernière, est rejetée.

15° Lucia Béliveau a fait une demande de pension que la commission a remise en 1899, afin d'avoir le rapport d'un inspecteur d'écoles chargé de la visiter. Cette demande est de nouveau remise à l'année prochaine, vu que le rapport de l'inspecteur d'écoles n'est pas complet.

16° La demande de pension de Mme Ludger Boutin, rejetée l'année dernière, est de nouveau prise en considération, vu le certificat que Mme Boutin a produit et elle est rejetée sur l'avis de la majorité de la Commission.

17° La pension de Mme Timothée Martel suspendue l'année dernière, vu le manque de rapport d'un inspecteur d'écoles est retranchée sur l'avis de la majorité de la Commission.

18° Adelaïde Beudet, pensionnaire âgée de 50 ans, dont la pension a été retranchée parce qu'elle avait repris l'enseignement, a fait une nouvelle demande de pension qui est accordée sur l'avis de la majorité de la Commission.

19° Mme Elzéar Danais dont la pension fut suspendue en 1888 et retranchée en 1889, a fait l'année dernière une nouvelle demande de pension qui a été rejetée. Vu les certificats produits, cette demande est prise de nouveau en considération et accordée sur l'avis de la majorité de la Commission. Il est ensuite résolu que la pension de Mme Danais comptera du 1er juillet 1899.

La commission examine les nouvelles demandes de pension, les certificats de médecin et autres documents à l'appui de ces demandes et elle règle et ordonne ce qui suit :

1° Des pensions sont accordées aux fonctionnaires dont les noms suivent :

L. Gaspard Caisse, Vve Octave Thoin dit Rocque, Ludger Lucier, François Turgeon, Zéphirin Bergeron, Jean-Chrysostome Girard, Mme Alfred Potvin, Vve Godfroi Richard, Pierre B. Desmarteau, Margaret Dorothea Ryan, Prosper U. Marcoux, Vve

Napoléon Gagnier, Lazarine Ringuet, Malvina Gauvin, Mme P.-U. Marcoux, Michael A. Black, Rose Emma Gosselin, Mme Moïse Benoit, Elizabeth Giguère, Euphémie Massé, Azilda Trudel, Mme Hormisdas Chagnon, Maria-Ada Fournier, Mme Édouard Tremblay, George L. Masten.

2° Des pensions seront accordées aux fonctionnaires dont les noms suivent, si elles établissent qu'elles ont enseigné pendant au moins 20 ans :

Arthémise Lavigne, Azilda Giroux, Vve Eloï Lemay, Mélanie Malouin.

3° Des pensions sont accordées aux fonctionnaires dont les noms suivent et elles leurs seront payées avec arrérages :

Antoinette Plaisance, Mary E. Loyd.

4° La demande de pension de Célestine Bélanger rejetée en 1898, est accordée à compter du 1er juillet 1900.

5° Mme Wilfrid Vézina recevra une pension si elle établit qu'elle a enseigné pendant cinq ans avant 1880.

6° Mathilda Guay sera examinée par le Dr. Prévost, de St-Jérôme, et si le rapport de ce médecin lui est favorable, elle recevra une pension.

7° Angus Kennedy et Rose de Lima Ethier n'ayant pas établi qu'ils ont enseigné pendant les cinq dernières années, leurs demandes de pensions sont rejetées.

8° L'examen de la demande de pension de Ann Fabiola Murphy est remis à l'année prochaine.

9° Les demandes de pension de Angéline Ouellet et de Mme Pierre Fournier ne peuvent être accordées. Les retenues que ces fonctionnaires ont versées au fonds de pension leur seront remboursées, si elles demandent ce remboursement.

10° Mme Isidore Légaré n'ayant pas enseigné pendant au moins vingt ans n'a pas droit à une pension. La retenue qui a été faite sur son traitement l'année dernière lui sera remise.

11° La demande de pension de David M. Gilmour et celle de Janet Harper sont rejetées.

La commission ayant examiné les demandes de remboursement de retenues, accorde celles faites par les fonctionnaires dont les noms suivent :

Mme Quirille Boré sera remboursée des retenues qu'elle a versées au fonds de pension si elle établit qu'elle a enseigné pendant au moins dix ans.

Elise S. Geoffroy ayant repris l'enseignement après avoir été pensionnaire n'a pas droit au remboursement des retenues qu'elle a payées avant de recevoir une pension. Celles qu'elle a payées depuis qu'elle a repris l'enseignement, lui seront remboursées.

Le remboursement demandé par George J. Bouchard ne peut être accordé avant que des renseignements soient fournis à la commission sur l'accusation portée contre M. Bouchard qui est actuellement détenu dans la prison du district de Charlevoix.

Les remboursements de retenues demandés par les personnes suivantes ne sont pas accordés, parce que aucune maladie ne met ces fonctionnaires dans l'impossibilité d'enseigner :

Ormeline Lefebvre ; Mme Joseph Mainville ; Eliza Dussault ; Rose Adélie Proulx ; Julien Bourgeois ; Mme Joseph Hébert.

La demande de remboursement de retenues produite par Mme Narcisse Richard ne peut être accordée parce que cette dame n'a pas enseigné pendant les cinq dernières années précédant sa demande.

Résolu que des remerciements soient faits au gouvernement de la province de Québec pour l'aide généreuse qu'il a accordée au fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire en lui donnant une subvention spéciale de quatre mille piastres qui a comblé le déficit de l'année terminée le 30 juin dernier. Que copie de cette résolution soit transmise à l'honorable secrétaire de la province.

Résolu qu'une somme de deux cents piastres soit accordée à M. Couillard pour ses services comme secrétaire de la commission administrative pendant l'année scolaire courante.

Et la commission s'ajourne.

F.-X. COUILLARD,

Secrétaire.



JOYEUX RETOUR

 Pensée Pédagogique

Virgile disait autrefois, dans son gracieux langage, au cultivateur des jeunes plantes :

“ Quand vient la saison printanière, et que le fruit qui va naître couvre l'arbre de fleurs abondantes, et courbe ses rameaux odorants, oh ! alors, alors, observez-le ! ”

FORMER LA CONSCIENCE

A quel âge et par qui se forme la conscience ? Dès le berceau, j'ose dire, et cette tâche est tout aussi bien dans le rôle de la maîtresse d'école que dans celui de la mère—et malheureusement, sur cette dernière, il faut parfois n'y pas compter.

L'enfant, nous le savons, est une cire molle : toute empreinte y est facile ; elle est aussi le dépôt de Dieu, alors elle est sacrée. Il faut par conséquent ne la frapper que de la vérité, du beau et du bien. Œuvre délicate, mais aussi indélébile. Heureuses les âmes d'élite qui ayant demandé au ciel l'intelligence de leur mission, savent former une conscience, car elles auront secondé Dieu dans la formation d'un chrétien.

Pour bien former une conscience, vous êtes-vous déjà demandé comment on s'y prend ?

Si non, je vous dirai : faites envisager comme mal ce qui est mal, mais prenant bien garde d'éviter toute espèce d'exagération. Faites souvent admirer le bien, c'est le moyen de le faire aimer et pratiquer. Ne vous imaginez pas que pour inspirer l'horreur du péché, il faille trouver que tout ce qui n'est pas très bien est un mal formel et par là même condamnable ; l'enfant, alors, s'habituant à faire le mal qu'il qu'il trouve inévitable, en arrivera à le commettre, même froidement. Oh ! non, ne prononcez pas le nom de péché mortel à la moindre incartade, à toute espèce de légèreté. Appelez consciencieusement mal pour les autres ce que vous vous reprocheriez à vous-même. De quel droit chargez-vous l'enfant d'un poids que vous n'acceptez pas.

Je connais une grande personne qui se souvient avoir cru jusqu'à l'âge de douze ans que manquer sa prière du matin et du soir était une faute mortelle. Une autre qui croyait qu'avoir pris un sou était chose très grave. Fausser ainsi la conscience de l'enfant, c'est lui assumer, on le sait, la même faute qu'il pense avoir commise ; mais je me demande si cette responsabilité n'est pas partagée par la personne qui l'a si mal guidé. Si vous voyez l'enfant s'écarter de la ligne du bien par un mensonge, une omission de prières, une chicane, faites-lui

en l'affront, lui démontrant le peu d'honnêteté dans ces différents actes ; mais à tout propos ne lui inculquez pas l'idée de la facilité du péché. De préférence, inspirez-lui une grande délicatesse de sentiments dans la pratique de l'amour du prochain, de la droiture, du respect de Dieu, de ses parents, de soi-même.

Évitez aussi de dire : " Dieu vous punira." Vous ne développeriez que le sentiment d'une crainte inefficace tendant à rendre Dieu plus redoutable qu'aimable.

(L'Ecole Française).

METHODOLOGIE

COURS D'ANALYSE

100^e LEÇON

I. TERMES MIS EN ÉVIDENCE.—Lorsqu'on veut attirer l'attention sur l'un des termes de la proposition, on emploie les moyens suivants :

1^o On place ce terme au commencement de la proposition ; il y a alors une INVERSION :

A quelque chose malheur est bon.

(Un malheur est bon à quelque chose).

2^o On répète ce terme : c'est alors un pléonasme :

Je LE tiens, *ce nid* de fauvettes.

(Je tiens ce nid de fauvettes).

3^o On place ce terme entre *c'est* et *que* :

C'est UN VICE HONTEUX que le mensonge.

(Le mensonge est un vice honteux).

Pour analyser les propositions de ce genre, il est nécessaire de rétablir l'ordre régulier, comme nous venons de le faire à chacun des exemples ci-dessus.

REMARQUES : 1^o L'inversion n'offre pas de difficulté dans l'analyse.

2^o Pour analyser le pléonasme, on met ensemble les deux mots qui le forment, et on analyse comme s'il n'y en avait qu'un, en faisant remarquer qu'il y a un pléonasme.

3^o Avec le gallicisme (tournure propre au français) C'EST... QUE, on analyse en supprimant *c'que* indiquant que ces deux mots sont employés pour mettre en évidence le terme qu'ils encadrent.

II. FORME IMPERSONNELLE.—Lorsqu'on veut attirer l'attention sur l'attribut d'une proposition, on met cet attribut avec un verbe impersonnel qui commence la proposition.

Il est NÉCESSAIRE que vous vous instruisiez.

(QUE VOUS VOUS INSTRUISIEZ est NÉCESSAIRE.)

ANALYSE DES PHRASES SUIVANTES :

I. Je vous expliquerai moi-même cette règle.

II. C'est par là que nous sommes arrivés.

III. Il se passe d'étranges choses ici.

Dans la 1^{ère} phrase on a le pléonasme : JE, *moi-même*.Dans la 2^e phrase, le gallicisme C'EST... QUEDans la 3^e, la *forme impersonnelle* à changer.

Ceci étant remarqué on analysera ainsi :

I

Je, moi-même	pron. pers. <i>répété par pléonasme</i> , 1 ^e pers. s., suj. de <i>expliquerai</i>
vous (à)	pron. pers., 2 ^e pers. pl., compl. indir. de <i>expliquerai</i>
expliquerai	v. trans., 1 ^e conj., fut. simp., 1 ^e pers. sing.
cette	adj. démonstr., fém. sing., détermine <i>règle</i>
règle	n. com., fém. sing., compl. dir. de <i>expliquerai</i>

II

C'est... que	gallicisme pour mettre en évidence le compl. PAR LÀ
par là	loc. adv. de lieu, compl. circonst. de <i>sommes arrivés</i>
nous	pron. pers., 1 ^e pers. plur., sujet de <i>sommes arrivés</i>
sommes arrivés	v. intrans., 1 ^{ère} conj., ind. pass. indéf., 1 ^e pers. pluriel

III

En détruisant la *forme impersonnelle* on obtient :

D' (des)	art. indéf., fém. pl., détermine <i>choses</i>
étranges	adj. qual., fém. pl., compl. déterm. de <i>choses</i>
choses	n. com., fém. pl., sujet de <i>passent</i>
se	pron. pers., 3 ^e pers. pl. compl. dir. de <i>passent</i>
passent	v. réfléchi, trans., 1 ^e conj., ind. prés., 3 ^e pers. pl.
ici	adv. de lieu, compl. circonst. de <i>passent</i>

REMARQUE.— On sera souvent obligé de *modifier un peu* en détruisant la forme impersonnelle, comme dans les exemples suivants :*Il est nécessaire que vous soyez présent**Il est certain que nous réussirons*

que l'on peut traduire sans changer le sens par :

*Votre présence est nécessaire.**Notre réussite est assurée (certaine.)*

Cette manière de faire nous paraît préférable à celle qui fait analyser :

il sujet *apparent* de estQuant on analyse, on cherche la *réalité* et non les *apparences*.Il en sera de même des verbes *essentiellement impersonnels* : il pleut, il neige, il vente, etc., que l'on ne peut analyser sans traduire :

La pluie tombe,

La neige tombe,

Le vent souffle, etc.

Comme nous le disions en commençant ces leçons d'analyse, nous avons essayé de montrer à faire l'analyse d'une manière logique :

1° Décomposer une phrase en ses parties principales, pour trouver le rôle de chaque partie.

2° Reprendre *chacun des mots* dans l'ordre de la phrase, et dire la *nature* et la *fonction* de chacun.

On appelle la première opération *analyse logique* et la seconde *analyse grammaticale*. Selon nous il n'y a pas d'autre analyse que l'*analyse logique* comprenant les deux parties indiquées, laquelle consiste à suivre le procédé que nous avons suivi. A moins que l'on n'accepte une analyse *illogique*, ce que personne ne voudrait, nous n'admettons qu'une analyse logique.

FIN.

H. NANSOT.

ETUDE SUR LES SYNONYMES

(Pour L'Enseignement Primaire)

On appelle *synonymes* les mots ou les expressions qui ont à peu près le même sens, et qui, *dans certains cas*, peuvent être employés l'un pour l'autre comme :

Conduire, guider.

Il est à remarquer que les synonymes ont toujours une petite différence. Prenons, par exemple, *affranchir* et *délivrer* :

Affranchir signifie réellement *donner* la liberté à celui qui ne l'a pas.

Délivrer signifie *rendre* la liberté à celui qui l'a perdue.

Il y a entre ces deux mots la même différence qu'on trouve entre *donner* et *rendre*.

Parfois les synonymes ont le même radical, comme *rive*, *rivage* ; mais, souvent aussi, ils sont tout à fait différents, comme *captif*, *prisonnier*.

La connaissance des synonymes est très importante et permet de varier le style ; il est donc nécessaire de les étudier si l'on veut écrire d'une manière convenable.

Remarque. Des noms synonymes placés l'un à côté de l'autre, sont considérés comme n'en faisant qu'un seul ; les mots qui s'y rapportent (adjectifs, verbes,) s'accordent comme s'il n'y en avait réellement qu'un.

Ex. : Son *courage*, sa *bravoure*, son *intrépidité* était admirable.

L'emploi judicieux des synonymes ne peut se faire que moyennant la connaissance des nuances qui existent entre eux. Autrement on arriverait à des choses comme celle-ci par exemple :

Ouvrez certains dictionnaires, vous trouverez

ÉQUITABLE : juste.

JUSTE : équitable.

Avec ce beau renseignement, un Anglais se plaignait un jour *en français* que son cordonnier lui avait fait *des bottines trop ÉQUITABLES*.

Nous n'avons pas le dessein ni le temps de traiter de *tous* les synonymes ; mais nous allons en donner quelques-uns pour montrer comment il faut les étudier.

ABORDER, ACCOSTER, JOINDRE. — On ABORDE une personne pour lui *demandeur un renseignement*. — On ACCOSTE quelqu'un pour *faire route avec lui*. — On JOINT un ami pour *rester avec lui*.

ACCEPTER, RECEVOIR. — On ACCEPTE *volontairement*. — On REÇOIT *volontairement* ou *forcément*.

APPROUVER, AGRÉER. — On APPROUVE avec *connaissance de cause*. — On AGRÉE par simple *complaisance*.

ACHAT, EMPLETTE. — L'ACHAT est l'*action* d'acheter. — L'*emplette* est la chose achetée.

ADROIT, HABILE, ENTENDU. — ADROIT indique une qualité *acquise par l'exercice*. — HABILE, une qualité *due à l'intelligence*. — ENTENDU, une qualité *due à l'expérience*.

Ex. : Un *tireur* ADROIT. Un *médecin* HABILE. Un *administrateur* ENTENDU.

DÉTESTABLE, ABOMINABLE, EXÉCRABLE. — Ces trois mots forment ici une gradation croissante :

Une chose DÉTESTABLE excite le *mépris*.

Une chose ABOMINABLE excite la *haine*.

Une chose EXÉCRABLE excite l'*horreur*.

AIDE, ASSISTANCE, SECOURS. — AIDE, action faite en faveur de quelqu'un. — ASSISTANCE, renferme une idée de générosité. — SECOURS, se donne dans le danger.

AIR, MINE, PHYSIONOMIE. — L'AIR dépend de toute la personne. — La MINE, du visage et de la taille. — La PHYSIONOMIE, du visage seulement.

ATTACHER, LIER. — On LIE des choses de même nature, des *gerbes* par exemple. — On ATTACHE une chose à un autre, un *cheval* à un *arbre*.

REMARQUE : — AMARRER ne se dit qu'en terme de marine : on AMARRE une chaloupe, mais on n'*amarre* pas un *cheval*.

APPRÉHENSION, CRAINTE, PEUR. — On APPRÉHENDÉ ce qu'on *connaît*. — On CRAINT ce que l'on *prévoit*. — On a *peur* de ce qu'on *imagine*.

ANÉANTIR, DÉTRUIRE. — ANÉANTIR est l'opposé de *créer*. — DÉTRUIRE, l'opposé de *construire*.

Lorsqu'on ANÉANTIT il ne reste plus *rien* ; lorsqu'on DÉTRUIT il reste des *ruines*. Etc., etc.

Les exemples précédents suffisent pour démontrer que, si dans certains cas, il peut être indifférent d'employer tel ou tel mot synonyme, dans d'autres, il faudra choisir le terme propre qui exprime l'idée que l'on veut communiquer par le langage ou par l'écriture.

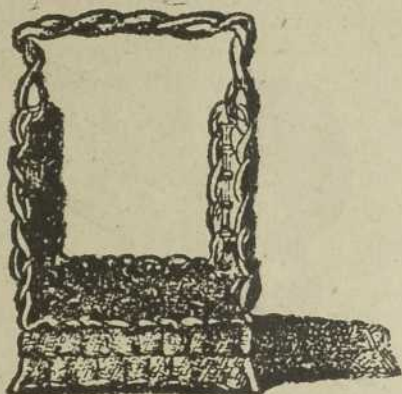
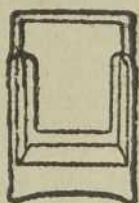
H. NANSOT.

DESSIN

Première semaine

JUN

Deuxième semaine

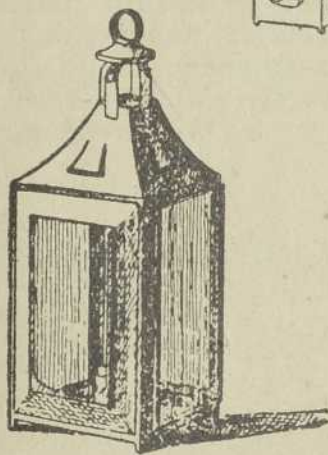
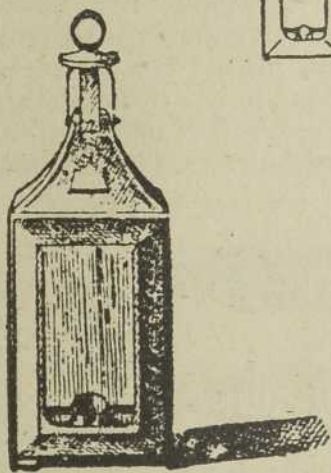


Panier à bois, vu de face et d'en haut,
la lumière venant de gauche.

Panier à bois, vu de côté, la lumière
venant de gauche.

Troisième semaine

Quatrième semaine



Lanterne vue de face et d'en haut,
la lumière venant de gauche.

Lanterne vue de côté, la lumière
venant de gauche.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

J. MATHON.
(Du *Journal des Instituteurs.*)

 HISTOIRE NATURELLE

 LE RÈGNE VÉGÉTAL

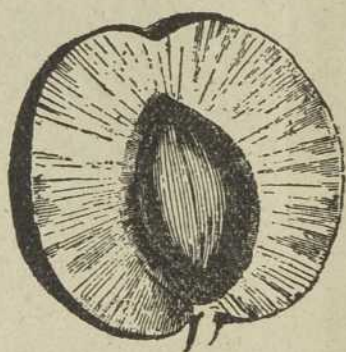
LA VIE DES PLANTES

(Suite)

XI. DIVERSITÉ DES FORMES DU FRUIT

Comme nous le disions, mes enfants, tous les fruits ont été formés par des fleurs, et de même qu'il y a des fleurs de différentes formes, il y a aussi des fruits de toute forme, et de toute grandeur.

Les fruits dont la graine est entourée d'une enveloppe qui, en mûrissant devient



Pêche coupée pour faire voir
le noyau.

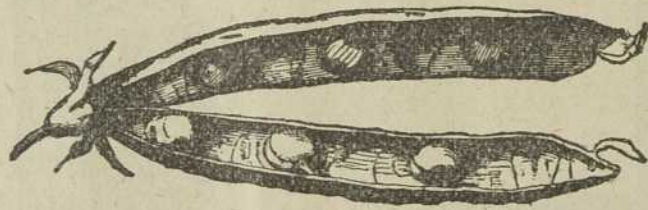


Capsule
de pavot.

molle, et ordinairement bonne à manger, comme les groseilles, le raisin, les prunes, les poires, les pommes, sont appelés des *fruits charnus*, à cause de cette sorte de chair qui entoure la graine. Quand la graine est petite et entourée elle-même d'une peau flexible, comme la poire, cette graine se nomme un *pepin* ; quand elle est renfermée dans une enveloppe dure comme du bois, ainsi que dans l'abricot, la pêche, elle s'appelle un *noyau*.

Les fruits qui n'ont pas d'enveloppe charnue se dessèchent en mûrissant au lieu de se ramollir. Leur graine est renfermée dans une espèce de boîte à compartiments. Cueillez, par exemple, une tête de pavot quand elle est mûre : elle est sèche ; et si vous la secouez, vous entendez le bruit des petites graines qui roulent dans l'intérieur. Les fruits de cette espèce s'appellent des *capsules*, mot qui signifie justement petites boîtes.

Vous avez vu des poids renfermés dans leur petite boîte en forme d'*étui*. Cet *étui*,



Gousse de pois

qu'on appelle une *gousse*, s'ouvre dans toute sa longueur, et l'on y trouve des pois, qui sont les graines. Ainsi sont les fèves, les haricots, les lupins, et beaucoup d'autres plantes.

Quand nous mangeons des pois ou des fèves, ce n'est donc pas le fruit tout entier que nous mangeons, c'est la graine sans l'enveloppe. De même dans le blé, c'est encore la graine elle-même que nous broyons en farine pour en faire du pain.

Nous aurions foule de choses à vous dire, mes enfants, sur ce joli sujet des fleurs et des fruits ; nous réservons cela pour plus tard. Désormais, quand vous irez dans les champs ou dans les jardins, examinez les plantes qui s'y trouvent ; touchez-les doucement sans les briser. Regardez comment sont faits le calice et la corolle des fleurs, quelle est la forme des fruits et des graines. Demandez le nom des plantes que vous ne connaissez pas ; et ainsi vous commencerez à apprendre peu à peu, sans peine, ou plutôt avec beaucoup de plaisir, la charmante *science des plantes* qu'on nomme la *Botanique*.

QUESTIONS

- Les fruits des plantes ont-ils tous la même forme ?
 Y a-t-il des fruits formés d'une substance *succulente* ? Que deviennent-ils en mûrissant ?
 Comment appelle-t-on ces fruits ?
 Y a-t-il des fruits qui ne sont pas *charnus* ? Que deviennent ceux-là en mûrissant ?
 Citez des fruits qui se dessèchent en mûrissant.
 Comment appelle-t-on les fruits qui ont la forme d'une sorte de boîte contenant les graines ?
 Comment appelle-t-on les fruits en forme d'étuis allongés, qui se fendent dans toute leur longueur ?
 Citez des plantes dont le fruit est une gousse.
 Est-ce toujours la même partie du fruit que nous mangeons ?
 Quelle partie mangeons-nous dans le blé ? dans la noix ? etc., etc.

 Livres approuvés par le Bureau Central

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le Bureau central des examinateurs catholiques de la Province de Québec a recommandé les ouvrages suivants aux aspirants aux diplômes :

- 1° "*Manuel des bienséances*", de M. l'abbé Th.-G. Rouleau.
- 2° "*Le Style épistolaire*", par l'auteur des Paillettes d'Or.
- 3° "*Recueil sur diverses matières*", par les Sœurs de la Charité de la Providence.
- 4° "*Traité de tenue des livres*", de M. John Ahern.
- 5° "*Pédagogie pratique et théorique*", par MM. Rouleau, Magnan et Ahern.
- 6° "*Organisation politique et administrative du Canada*", par M. C.-J. Magnan.

 A TRAVERS LES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

IDÉES ET SUGGESTIONS (*suite*)

M. J.-A. CLÉROUX. — Le nombre d'élèves inscrits démontre une augmentation de près de 200 sur l'année précédente, non compris les élèves de deux écoles de St-Malachie et de Mulgrave et Derry, lesquelles étaient fermées depuis le commencement d'avril.

Un grand nombre d'écoles ne donnent pas aux élèves le nombre de pieds cubes d'air requis par le règlement du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Lorsqu'il s'agit de construire, les commissaires ne considérant pas que la population est susceptible d'augmentation, construisent leurs écoles d'une grandeur proportionnée au nombre actuel d'enfants en état de les fréquenter et au bout d'une couple d'années, il arrive très souvent, dans un comté à coloniser comme celui de Labelle, qu'elles sont trop petites.

D'après les statistiques que j'ai prises, 61 écoles ne contiennent que 38 à 96 pieds cubes d'air par enfant ; 22 écoles contiennent de 100 à 130 pieds, et il n'y a dans mon district que 34 écoles qui ont les dimensions requises.

J'ai cru devoir mentionner cet état de choses d'une manière toute spéciale. Je crois que les commissaires devraient être obligés de construire leurs maisons d'école en tenant compte, autant que possible, de la perspective d'augmentation de la population. Plusieurs municipalités sont actuellement en difficultés à ce sujet, et si leurs maisons d'école avaient été construites avec de plus grandes dimensions, soit 200 pieds par enfant, elles seraient encore assez grandes.

M. J.-B. DEMERS.— Je dois dire que le résultat général des travaux de l'année a été satisfaisant, et l'intérêt et l'application au travail, tant chez les maîtres que chez les élèves, non seulement se sont maintenus, mais même se sont accrus durant l'année, en raison du concours scolaire qui eut lieu en juin dernier et auquel la plupart de ces écoles ont pris part.

La bonne volonté et le zèle que les maîtres et les élèves ont apportés à se bien préparer pour ce concours, et l'intérêt et le dévouement des parents, qui ont fait des sacrifices de temps et encouru des dépenses assez considérables pour y amener leurs enfants, ont dépassé de beaucoup ce que les organisateurs de cette entreprise avaient espéré ; c'est donc là une preuve de l'importance que les maîtres, les élèves et les parents attachent à cette joute scolaire, en même temps qu'un gage des bons résultats que ces concours sont appelés à produire.

Le nombre des écoles et des élèves qui ont pris part à ce concours, bien que considérable, aurait été beaucoup plus grand encore, si certaines écoles et un grand nombre d'élèves n'eussent été empêchés de le faire par le manque de préparation immédiate dû à leur absence continue de l'école, pendant les deux mois précédents, pour suivre les exercices du catéchisme.

Le nombre des écoles inscrites pour concourir est de 54 et celui des élèves, de 451. De ce nombre, 49 écoles et 357 élèves ont réellement pris part au concours.

L'épreuve consistait en un examen oral et écrit sur les diverses matières du programme des études pour les écoles catholiques. Le nombre de ces matières au rapport des examinateurs est de 25, et celui des compositions écrites corrigées par eux dépasse 4000. De plus, 350 cahiers de devoirs journaliers ont été déposés par les élèves entre les mains des examinateurs, qui ont fait un examen détaillé et minutieux de ces travaux dont ils se sont déclarés très satisfaits.

Ce comité d'examineurs était composé de 18 membres choisis parmi les personnes les plus compétentes, au nombre desquelles se trouvaient le doyen des professeurs d'une école normale et six anciens instituteurs maintenant membres des professions libérales ou hommes d'affaires, tous élèves de nos écoles normales. Les autres étaient aussi tous membres des professions libérales.

Ce comité décida d'exhiber ces travaux à l'exposition régionale de Saint-Jean, afin de permettre à toutes les personnes qui s'intéressent au progrès et au développement de l'instruction primaire d'en prendre connaissance.

Une œuvre nationale

La langue française au Canada. Conférence donnée par M. J.-P. Tardivel, devant l'Union Catholique de Montréal, le 10 mars 1901.

Plusieurs amis, bien connus pour la sûreté de leur jugement et leur patriotisme éclairé, ayant manifesté un vif désir de voir cette magnifique conférence publiée en brochure sous un format commode et mise en vente à un prix très modique dans un but de propagande, M. Alphonse Leclaire, avec la bienveillante permission de l'auteur, s'engage volontiers à la livrer avant le 10 juin prochain, si des commandes assez considérables lui arrivent d'ici au 4 juin.

Le sujet de la conférence n'est pas d'un intérêt passager : ce sera une lecture agréable et instructive encore dans vingt à trente ans.

Du reste, *La Revue Canadienne* (livraison du 1er mai) contient la conférence de M. Tardivel en entier. Les chefs de nos maisons d'éducation pourront donc la lire là, avant de faire leurs commandes ; et ils verront bien que nous sommes parfaitement justifiables de leur recommander la propagande de la brochure en question comme une œuvre éminemment patriotique et digne, à tous égards, de l'encouragement le plus chaleureux de quiconque porte quelque intérêt à la nationalité canadienne-française.

Prix du détail : 10 cts l'exemplaire, franc de port.

Pour les institutions scolaires (séminaires, collèges, couvents, académies, etc.) : 4 cts seulement l'exemplaire, si l'on n'en prend *pas moins qu'un mille*, et \$6.00 le cent.

S'adresser à M. Alphonse Leclaire,

290, rue Université, Montréal.

M. Leclaire a reçu les deux lettres qui suivent ; elles disent assez haut combien l'entreprise patriotique du dévoué directeur de *La Revue Canadienne* mérite l'encouragement de tous ceux qui ont à cœur la conservation de notre belle langue française.

Archevêché de Québec, 11 mai, 1901.

Monsieur Alphonse Leclaire, Montréal.

Monsieur,

Vous avez publié dans la livraison de mai de *La Revue Canadienne* la conférence que monsieur J.-P. Tardivel a donnée à l'Union catholique de Montréal sur la *langue française au Canada* et vous me manifestez votre intention de la mettre en brochure.

J'approuve de tout cœur votre projet. Cette conférence mérite les beaux éloges que notre public lui a décernés. Monsieur Tardivel a fait là un travail sérieux, substantiel, propre à faire aimer la langue française que nos pères nous ont transmise comme un précieux héritage, propre surtout à redresser bien des idées fausses sur la manière dont elle est parlée au Canada et à mettre notre peuple en garde contre l'invasion des anglicismes.

Je fais des vœux pour que cette conférence de monsieur Tardivel se trouve bientôt entre les mains de tous nos étudiants et de nos hommes instruits et leur inspire de plus en plus le respect de notre belle langue française, en même temps qu'une vive et constante sollicitude pour la conserver dans toute sa pureté.

Agréez, bien cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

(Signé) † L.-N. Arch. de Québec.

Archevêché de Montréal, le 7 mai, 1901.

A M. Alphonse Leclaire,

290, rue Université, Montréal.

Monsieur,

L'analyse publiée par les journaux de Montréal, au lendemain de la conférence donnée par M. J.-P. Tardivel, à l'Union catholique, sur *La langue française au Canada*, avait dans le temps attiré mon attention.

Je viens de lire le texte intégral de cette conférence dans la livraison de mai de *La Revue Canadienne*, que vous avez bien voulu m'envoyer.

C'est à mon avis une forte étude et une éloquente revendication, tout à l'honneur de la belle langue française que nous ont léguée nos ancêtres, et dont nous devons nous appliquer de plus en plus à conserver le précieux dépôt.

J'approuve le projet que vous avez formé de mettre en brochure le beau et substantiel travail de M. Tardivel, et je le verrais, avec plaisir, se répandre dans toutes les familles canadiennes, et plus particulièrement dans nos institutions scolaires, à tous les degrés de l'enseignement. Il est destiné à faire tomber beaucoup de préjugés, et à nous venger de plusieurs accusations fausses, qu'on était peut-être à la veille de laisser se perpétuer sans récrimination.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments et mes vœux pour le succès de votre entreprise.

(Signé) † PAUL, Arch. de Montréal.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE ONZIÈME (suite).

de l'Eglise

133. Q. Pourquoi le Pape, l'évêque de Rome, est-il le chef visible de l'Eglise ?

R. Le Pape, l'évêque de Rome, est le chef visible de l'Eglise parce qu'il est le *successeur* de Saint Pierre que Jésus-Christ a établi chef des Apôtres et chef visible de l'Eglise.

— Rome est une ville d'Italie, pays d'Europe ; c'est à Rome qu'habite le Pape.

Le successeur de Saint Pierre, est celui qui occupe la place de Saint Pierre, or Saint Pierre a été le premier évêque de Rome et en même temps le chef des Apôtres. Le Pape remplaçant Saint Pierre comme évêque de Rome, le remplace aussi comme chef de tous les évêques du monde.

On donne au Pape plusieurs autres noms, on l'appelle : le Saint Père, parce qu'il est le père spirituel de tous les chrétiens.

Le souverain Pontife, parce qu'il est le chef de tous les pontifes ou de tous les évêques.

Le Docteur de l'Eglise, parce qu'il a reçu de Jésus-Christ, non seulement l'autorité pour gouverner l'Eglise, mais encore la mission d'enseigner à tous les vérités de la foi et que le mot docteur veut dire savant, capable d'enseigner les autres.

Jésus-Christ a établi Saint Pierre chef de toute l'Eglise quand il lui dit : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise " et une autre fois : " Pais mes agneaux, pais mes brebis ", c'est-à-dire sois le pasteur des peuples qui sont figurés par les agneaux, et celui des pasteurs eux-mêmes qui sont figurés par les brebis. En se servant de ce langage imagé, Jésus-Christ disait encore à Saint Pierre de donner aux âmes la nourriture et les enseignements qui leur sont nécessaires pour qu'elles vivent et grandissent dans la sainteté.

134. Q. Quels sont les successeurs des autres Apôtres ?

R. Les successeurs des autres apôtres sont les *évêques* de la sainte Eglise catholique.

— Le mot Evêque vient d'un mot grec qui signifie inspecteur, surveillant, gardien, parce que l'Evêque doit veiller sur les fidèles et les garder comme un bon pasteur garde son troupeau.

135. Q. Jésus-Christ a-t-il établi plusieurs Eglises ?

R. Jésus-Christ n'a établi qu'une seule Eglise à laquelle il a donné pour chefs Saint Pierre et ses successeurs.

136. Q. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il fondé son Eglise ?

R. Jésus-Christ a fondé son Eglise pour *enseigner, gouverner, sanctifier et sauver* tous les hommes.

— Fonder l'Eglise veut dire établir, instituer, faire l'Eglise.

Enseigner tous les hommes, veut dire leur apprendre ce qu'ils doivent croire pour plaire à Dieu.

Gouverner tous les hommes, veut dire apprendre aux hommes ce qu'ils doivent faire et éviter pour gagner le ciel.

Sanctifier les hommes, veut dire les rendre saints en les aidant à pratiquer la vertu.

Sauver les hommes, veut dire les aider à mériter le ciel.

Enfin ce n'est pas pour quelques hommes seulement que Jésus-Christ a établi son Eglise mais pour tous sans exception.

137. Q. Tous les hommes sont-ils obligés d'appartenir à cette Eglise unique de Jésus-Christ ?

R. Oui, *tous* les hommes sont obligés d'appartenir à cette Eglise unique fondée par Jésus-Christ, et quiconque *sait* que l'Eglise catholique est la vraie Eglise et refuse d'y appartenir, ne peut pas être sauvé.

— Tous les hommes sont obligés de faire partie de l'Eglise, car Jésus-Christ est venu sur la terre, a souffert et est mort pour sauver tous les hommes, or nous avons vu qu'un des moyens établis par Notre-Seigneur pour participer aux fruits de ses souffrances et de sa mort, c'est d'entrer dans l'Eglise qu'il a fondée ; donc hors de l'Eglise, pas de salut. Cependant il y a des hommes qui ne savent pas que l'Eglise catholique est la vraie Eglise de Jésus-Christ, ils croient sincèrement appartenir à la vraie Eglise en professant une autre religion que la religion catholique. Ceux-là peuvent se sauver, car ils font partie de l'âme de l'Eglise, quoiqu'ils ne fassent pas partie de son corps, car certainement ils entreraient dans l'Eglise catholique s'ils venaient à reconnaître qu'elle est la véritable Eglise.

ED. LASFARGUES,

Ptre de la Cong. des FF. de Saint-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXI. Le Verbe.—Un mot qui exprime une action est un verbe.

Quand nous disons :

Je chante une chanson.

Nous chanterons en chœur.

Ils chantèrent en revenant de la fête.

Chantons avec ensemble.

Ces mots : *chante, chanterons, chantèrent, chantons*, sont ils autant de verbes différents ? Non, mes amis, c'est toujours le même verbe, le verbe *chanter*, puisque c'est toujours la même action qui est exprimée. Seulement il y a des changements dans la forme. Et pourquoi ces changements ? Parce qu'il ne suffit pas d'exprimer une action pour se faire comprendre. Si on vous disait seulement le mot : *chanter*, cela ne vous apprendrait pas grand'chose. Vous sauriez de quelle action il s'agit, mais vous ne sauriez ni par qui, ni quand, l'action de chanter a été faite ou doit l'être. Eh bien ! ces changements de forme dans la terminaison du verbe ont justement pour objet de nous faire connaître les diverses *circonstances* de l'action ; c'est-à-dire, par quelle *personne*, dans quel *temps*, et de quelle *manière* elle est faite, l'a été, ou le sera.

Dans vos analyses vous marquerez les verbes d'un trait horizontal, ainsi que dans cette phrase :

L'enfant joue, bondit et cueille des fleurs.

QUESTIONNAIRE

Le verbe subit-il des changements de forme ? Quelle est l'utilité de ces changements ?

Quelles sont les diverses circonstances de l'action que ces changements expriment ?

Exercices d'invention et de composition

EXERCICES PRÉPARATOIRES

Vocabulaire : *Chez le boulanger.* (Voir ci-dessous la dictée donnée au cours élémentaire.)

Fournil—pétrin—four—pâte—farine—corbeilles—pannetons—pelle—fourgon—braise—levain.

Boutique—pains—miches—galettes—croissants—biscuits—pain mollet—chapelure—balance—tare.

Croûte—mie—miettes—croûton—tartine—panade.

Trouver des qualités pouvant convenir au mot *pain*

Le pain est *tendre—rassis—cuit—doré—brûlé—croustillant—nourrissant—nécessaire.*

Le boulanger est dans son fournil. Quelles actions fait-il ?

Il prend de la farine, verse de l'eau, met du levain, pétrit la pâte, chauffe le four, retire la braise, enfourne son pain, ferme le pétrin...

La boulangère est dans sa boutique. Que fait-elle ?

Elle range ses pains, répond aux clients, prend une miche, la pose sur le plateau de la balance, met un poids, pèse, ajoute du pain, reçoit l'argent, rend la monnaie...

Trouver le terme convenable pour terminer les phrases suivantes :

Le boulanger pétrit la pâte dans... *le pétrin* ; la ménagère fait son pain dans... *la huche* ou dans... *la maie*.

De la croûte de pain réduite en poudre s'appelle de... *la chapelure*.

De l'eau où l'on fait tremper du pain grillé est de l'eau... *panée*.

Le morceau coupé d'un grand pain s'appelle... *le chateau*.

COMPOSITION

MAMAN FAIT LE PAIN

SUJET.—Qui fait le pain que vous mangez ? Comment le fait-on ?

CANEVAS

Notre pain fait par maman.

Préparation du levain.

Préparation de la pâte.

La provision pour la semaine.

La pâte dans les corbeilles, puis au four.

DÉVELOPPEMENT

Tous les huit jours, maman fait notre pain.

Le lundi soir, après dîner, elle prépare son levain, qu'elle met dans une petite sèbile en bois.

En hiver, elle le recouvre d'une étoffe de laine, ou bien elle place le couvet dans la maie, pour que le levain revienne mieux.

Le mardi matin, maman se lève de très bonne heure.

Pendant que nous dormons encore, elle prépare sa farine et fait sa pâte.

Quelquefois, si je suis éveillée, je l'entends qui remue, qui bat la pâte dans la huche.

Il en faut beaucoup pour nous tous, car nous mangeons bien : six ou sept grosses miches par semaine, des miches bien plus lourdes que celles du boulanger.

Maman place la pâte dans ses corbeilles, et, vers huit heures, elle conduit ses pains avec la brouette au four de la bienveillante voisine.

Elocution et Orthographe

LECTURES

I

LE BOULANGER

Le boulanger dit : J'ai ma farine, mon four, ma pelle, mon pétrin, mon levain, mes pannetons, mon bois, ma braise, ma boutique, mon comptoir, mes pains, ma brosse, mes balances, mes poids, mes clients.

EXERCICES.— Copiez la dictée en commençant par :

1° Je dis au boulanger : Tu as ta farine...

2° Le boulanger a sa farine...

3° Vous avez votre farine...

4° Les boulangers ont leur farine...

Analyse des adjectifs possessifs : *ma*, adjectif possessif, féminin singulier, détermine *farine*.

Conjuguez au futur : *vendre du pain, le peser, le couper, l'envelopper*.

II

LA PERSÉVÉRANCE

On dit souvent : Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Ce proverbe signifie que par des efforts petits, mais répétés, on vient à bout des tâches les plus longues et les plus difficiles.

En mettant de côté quelques sous chaque jour, on a économisé au bout de l'an une grosse somme. En étudiant une page chaque matin, on apprend à la fin le contenu d'un gros livre. En veillant à chaque instant sur sa conduite, en corrigeant ses petits défauts, en prenant de bonnes habitudes, on devient sans effort un homme honnête et vertueux.

EXERCICES.— Analysez chacun des mots de la phrase : *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*.

Conjuguez au futur : *économiser une grosse somme, étudier chaque matin, veiller sur sa conduite, prendre de bonnes habitudes*.

COURS MOYEN

Elocution et Grammaire

LECTURES

I

BONHEUR DE LA VIE CHAMPÊTRE

Restez à vos champs, laboureurs, soyez fidèles à vos vallons, aux grands arbres des bois, à votre maison, soyez fiers d'être les nourriciers du genre humain. Sans doute la richesse n'est pas votre partage, mais la pauvreté rustique est la mère des vertus. Et la fortune, à laquelle peu arrivent, à quel prix revient-elle aux habitants des villes ?

L'ouvrier n'est pas le seul qui s'épuise dans un travail incessant, le parvenu paye, au prix de sa santé, l'or qu'on lui envie. Aux champs vous conserverez, jeunes gens, toute votre vigueur, vous braveriez l'intempérie des saisons ; vos bras sauront faire produire à la terre le blé, le lin, etc., nécessaires au bien-être du peuple canadien.

QUESTIONS.—Dites ce que vous entendez par *pauvreté rustique*, *parvenu*.—Analysez : Restez à vos champs, laboureurs, soyez fidèles à vos vallons.

II

ERECTION D'UNE CROIX À TERREBONNE

A deux heures de l'après-midi, les cloches annoncent le départ de la procession pour le lieu où doit se faire la cérémonie de la *plantation*. Une *bannière* franchit le seuil de l'église paroissiale. Un chœur nombreux de jeunes filles la suit en chantant des *hymnes sacrées*, qui sont l'expression de vœux purs comme leurs âmes. Un *défilé* de femmes, deux par deux, couvre bientôt un espace de douze *arpents*. Puis apparaît l'arbre du salut, la croix à *demi* couchée sur un brancard que portent des citoyens en costume militaire. Douze compagnies, de trente hommes chacune, *escortent* le *trophée* de la religion. Enfin marche le clergé, environnant le *prélat* revêtu de ses ornements *pontificaux*. Un corps de musique fait *alterner* ses accords joyeux avec les chants des choristes, qu'*interrompent* de temps à autre les cris de *Vive la Croix!* répétés par les trois cent soixante soldats de cette armée du Christ. On *eût cru* marcher à la suite de *Constantin*, lors du triomphe de la primitive *Eglise*.

N.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*plantation* : donnez un autre terme : *erection*, action de dresser, d'établir ; le verbe fait ? ériger.—*bannière* : sorte de drapeau, signe de ralliement.—*hymnes sacrées* : hymne est féminin s'il s'agit de chant d'église, masculin dans les autres cas.—*défilé* : une suite longue et peu étendue en largeur, comme un *fil*.—*arpents* : qu'est-ce qu'un arpent ? 10 perches, ou 30 toises, ou 60 verges. Mots de la même famille : *arpenteur*, *arpentage*, *arpenter*.—à *demi* : qu'est-ce que cette expression ? un adverbe équivalent à *demiement* inusité.—*escortent* : accompagnent pour faire honneur.—*trophée* : la croix signe de victoire.—*prélat* : un ecclésiastique revêtu d'une dignité supérieure : évêque, archevêque, cardinal.—*pontificaux* : qui conviennent aux *pontifes*, c'est-à-dire aux évêques et aux papes.—*alterner* : agir tour à tour, l'un après l'autre ; du latin *alter*, autre, qui dans le vieux français s'écrivait *aulture*.—*interrompent* : le sujet ? les cris.—*Vive la Croix* : mode subj. je souhaite que la croix vive, soit toujours en honneur.—*eût cru* : 2e passé du conditionnel.—*Constantin* : premier empereur chrétien, mort en 337.—*Eglise* : prend une majuscule lorsqu'il désigne l'ensemble des fidèles.

Rédaction

I

SUJET.—*La poule et ses poussins.*

DÉVELOPPEMENT

Rien n'est plus charmant qu'un poussin. La poule, d'ailleurs, aime beaucoup ses poulets. Elle est pour eux une véritable mère. Elle les surveille constamment. Elle les rappelle s'ils s'éloignent trop. Elle les appelle encore si elle a trouvé pour eux quelque bon grain. S'il fait froid ou s'il pleut, elle les abrite sous ses ailes. La poule est inoffensive, craintive même. Mais, quand il faut défendre ses poussins contre un danger, rien ne l'effraye, rien ne l'arrête. Oui, la poule aime beaucoup ses poulets, mais nos mères nous aiment bien plus encore. Pour nous autres, elles donneraient cent fois leur vie.

II

SUJET. — *Les cahiers de Louis.*

DÉVELOPPEMENT

Les cahiers de Louis sont montrés comme modèles à tous les élèves de la division. Ils sont munis d'une couverture en papier gris. Cette couverture porte en son milieu une étiquette avec les indications suivantes : nom et prénom de notre camarade, année d'études à laquelle il appartient, nom de M. l'Instituteur tenant notre classe. Ces cahiers sont d'une excessive propreté : on y chercherait en vain une tache, on n'y voit point de coins pliés, les fautes sont corrigées d'une façon presque invisible. Tous les devoirs sont datés et séparés par une ligne correctement tirée. Comme on le devine, les appréciations les plus élogieuses du maître se lisent en marge : elles sont à l'encre rouge et forment un enjolivement de plus.

Oui, Louis est un garçon bien soigneux. Tous, nous devrions montrer le même goût dans l'exécution de nos travaux écrits : notre tâche d'élève nous paraîtrait moins lourde et plus agréable. Et puis, le maître et nos parents trouveraient aussi de ce côté de grandes satisfactions.

COURS SUPÉRIEUR

Vocabulaire

I

Donnez le contraire des adjectifs en italiques :—Addition fausse, addition *juste*. Nouvelle fausse, nouvelle *vraie*. Pain tendre, pain *rassis*. Pain blanc, pain *bis*. Vin blanc, vin *rouge*. Papier blanc, papier *écrit*. Champ fertile, champ *stérile*. Corps opaque, corps *transparent*. Rive droite, rive *gauche*. Le riche a ses peines, le pauvre a ses *joies*. Le plus fort a toujours raison, le plus faible a toujours *tort*. Un bon fils fait le bonheur de ses parents, un *mauvais* fils fait le *malheur* de ses parents. La jeunesse est le temps propre au travail, la *vieillesse* est le temps propre au *repos*. Le vent du nord est froid et sec, le vent du *sud* est *chaud* et *humide*. Les enfants laborieux, honnêtes, obéissants et propres seront récompensés, les enfants *paresseux*, *deshonnêtes*, *désobéissants* et *malpropres* seront punis.

II

Remplacez par un synonyme les adjectifs en italique :—Le pain utile, le pain *nécessaire*. Le lièvre craintif, le lièvre *peureux*. Le soldat courageux, le soldat *brave*. Le bruit épouvantable, le bruit *effrayant*. L'élève paresseux, l'élève *indolent*. Le professeur savant, le professeur *érudit*. Le piéton fatigué, le piéton *harassé*. Le tyran cruel, le tyran *féroce*. Un monument ancien, un monument *antique*. Le sage est satisfait de son sort, le sage est *content* de son sort. La charité est la première des vertus, la charité est la *principale* des vertus. Cette lecture est attachante, cette lecture est *intéressante*. Le papillon recherche les plantes odorantes, le papillon recherche les plantes *odoriférantes*.

Composition

HISTOIRE D'UN MORCEAU DE PAIN

SUJET. — Histoire d'un morceau de pain.

Vous supposerez que cette histoire est racontée par le morceau de pain lui-même, depuis le moment où, grain de blé, il a étéensemencé, jusqu'à celui où il arrive sur la table de la salle à manger.

DÉVELOPPEMENT

A la suite d'une belle leçon de choses que notre instituteur nous fit sur le blé, je m'imaginai qu'un morceau de pain me racontait son histoire, et voici ce que je crus entendre :

“ Mon petit ami, j'ai vu bien des choses dans ma courte existence, depuis le jour où, grain de blé, j'ai été jeté au vent par la main vigoureuse du laboureur. La herse, puis le rouleau, m'ont enfoncé dans la terre, à l'abri de la voracité des oiseaux ; là, grâce à la Providence et à la fécondité du sol, je me suis transformé : d'une part, ma racine a plongé profondément, et de l'autre, ma petite tige s'est élevée ; je me suis nourri des sucres que renferme la terre, et j'ai respiré l'air frais et pur des champs. L'hiver est venu, triste, long, rigoureux, mais un blanc manteau de neige m'a préservé du froid glacial.

“ A l'hiver a succédé le printemps, avec ses fleurs dans les prairies et ses aubépines dans les buissons. C'est le moment où je grandis à vue d'œil, ainsi que tous mes frères. Parfois le propriétaire du champ nous rendait une petite visite, et, à son visage épanoui, on devinait qu'il était satisfait de notre belle venue. Oh ! le beau temps ! la jolie saison ! Comme j'aimais à entendre gazouiller les oiseaux dans les bois, et comme je me souciais peu de l'avenir qui m'était réservé ! Vous aussi, mon enfant, vous êtes au printemps de la vie, vous êtes gai, insouciant et parfois léger ; songez pourtant à vos devoirs de bon écolier, n'oubliez pas que vous devez être bientôt un chrétien exemplaire et un citoyen utile à la patrie et à la société.

“ Voici l'été ; je suis entouré de bluets et de coquelicots, mais je ne reste guère longtemps en cette compagnie ; de joyeux enfants, après mille gambades et mille folies, font de ces fleurs de jolis bouquets qu'ils portent à leur mère.

“ Le chaud soleil de juin et de juillet m'avait transformé peu à peu ; de vert, j'étais devenu jaune doré, et mon épi, vide jusqu'alors, s'était rempli de gros et beaux grains. A la fin d'août, des moissonneurs, au teint hâlé, sont venus me coucher à terre d'un coup de leur grande faux ; puis des moissonneuses m'ont lié en gerbe avec beaucoup de mes frères. J'ai passé quelques semaines dans une grange sombre, sur l'aire de laquelle un ouvrier, armé d'un fléau, est bientôt venu séparer le grain de la paille ; j'ai été vanné, porté au moulin dans une grande charrette. Je n'étais pas à bout de mes peines !

“ A l'aide d'une énorme meule, le meunier m'écrasa, enleva mon écorce, qui devint du son, et me voici enfin la blanche farine, vendue au boulanger. Je fus classé comme farine de première qualité, et tout de suite mélangé à de l'eau et à de la levûre, dans un grand pétrin. Un homme à moitié nu, aux bras robustes, me tourna et me retourna jusqu'au moment où je fus considéré comme pâte bonne à être placée dans un *panneton* dont je pris la forme. Mais qu'aperçois-je, grand Dieu ! quel est ce feu ardent qui semble dévorer la maison ! Hélas, je le sus bientôt : on chauffait le four dans lequel j'allais cuire !

“ Je sortis du four ayant une magnifique croûte, dorée et appétissante. Le commis du boulanger me transporta en ville, et durant le trajet, je vis de longues files de malheureux qui attendaient un pauvre petit morceau de pain ; ils étaient pâles et décharnés, et je ne pouvais m'expliquer pourquoi tant de personnes passaient indifférentes devant cette misère.

“ Le commis me présenta à une ménagère qui fit la moue en me voyant : “ Pas assez cuit ! ” dit-elle, en me rejetant avec dédain ; puis ce fut le tour d'un de mes camarades qu'elle trouva brûlé. J'en avais vu assez pour pouvoir dire que certaines personnes sont bien difficiles à contenter.

“ Votre maman ne fut pas si difficile que sa voisine ; elle me prit et me plaça sur cette table, où je vais servir de nourriture à toute votre famille.

“ Je vais donc disparaître, ayant bien rempli ma tâche, sur cette terre où chacun se doit à tous ; mais laissez-moi vous donner un conseil, cher enfant : Ne gaspillez jamais le pain. Si vous en avez trop, donnez-le à quelqu'un de ces malheureux qui n'en perdront pas une miette, et souvenez-vous que tout ce qui a coûté beaucoup de peine aux hommes doit être respecté.”

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

AUX JEUNES GENS

Issus de la nation la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme de fortes croyances et sous les yeux toutes les sources d'inspiration du cœur ; devant vous, une gigantesque nature, ou semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées ; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration, et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère. Souvenez-vous que "noblesse oblige", et que c'est à vous de couronner dignement le monument élevé par nos aïeux, et d'y graver leurs exploits en caractères dignes d'eux et de vous. Mais souvenez-vous aussi que vos pères n'ont conquis le sol de la patrie que par les sueurs et le travail, et que ce n'est que par le travail et les sueurs que vous parviendrez à conquérir la patrie intellectuelle.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Issus* : participe passé du vieux verbe *issir* (sortir) inusité aujourd'hui. De ce mot on a fait le nom *issue* pour désigner une sortie, un passage pour sortir d'une difficulté : *trouver une issue*.—*Vous êtes nés* : donnez le passé déterminé. vous nacquîtes.—*Semblent* : quel est le sujet ? les grandes pensées ; donnez un verbe équivalent. paraissent.—*dramatiques événements* : événements dans lesquels on s'intéresse au jeu des passions bonnes ou mauvaises (ou plutôt appliquées au bien ou au mal).—*savez* : faites remarquer le part. prés. et le prés. du subj. : sachant ; que je sache, etc. ; le passé dét. : je sus, etc. ; le futur : je saurai etc.—*créer* : appeler l'attention sur les formes créé, crée ; ils créent ; je créerai ; que je crée, que nous créions, etc.—*cet hémisphère* : le préfixe *hemi* signifie *demi* ; on le retrouve dans *hémicycle* demi cercle ; quoique le mot *sphère* soit féminin, *hémisphère* est masculin.—"noblesse oblige" : pourquoi entre guillemets ? c'est un proverbe cité. *noblesse obligé* signifie que nous devons nous montrer dignes de nos ancêtres et marcher sur leurs traces, en pratiquant leurs vertus.—*couronner* : signifie ici achever : comme la couronne se porte sur la tête, les derniers ornements que l'on met au faite, au haut d'un monument sont le couronnement.—*aïeux* : nos ancêtres ; ce mot ferait au pluriel *aïeux* s'il s'agissait de nos grands-pères paternel et maternel.—*caractères* : ici le mot *caractères* signifie œuvres d'art : littérature, peinture, sculpture, musique, qui rappellent les exploits de nos pères.—*n'ont conquis* : faites donner différents temps de ce verbe : je conquiers, nous conquérons, ils conquièrent ; je conquerrais ; je conquis ; je conquerrai ; que je conquière ; que nous conquérions.—*sueurs* : il s'agit ici des fatigues de l'esprit dans le travail intellectuel.—*conquérir la patrie intellectuelle* : donner à la patrie un rang parmi les nations qui se sont distinguées par les œuvres de l'intelligence.

II

CARACTÈRE ENFANTIN DES SAUVAGES

Un spectacle curieux, et qui donne la mesure de la nature enfantine des Indiens, c'est leur arrivée au poste, après leurs longues courses d'hiver à travers les forêts. Il faut les entendre raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait, et leurs fatigues et leurs privations, et leurs longs jeûnes, et les histoires, toutes plus puériles les unes que les autres, qu'ils ont recueillies en chemin ou dans lesquelles ils ont figuré eux-mêmes, la plupart du temps d'une manière merveilleuse, bien entendu ! au fur et à mesure qu'un nouveau canot arrive au poste, tous les sauvages qui sont déjà arrivés accourent au-devant de lui, et alors recommencent les mêmes histoires, augmentées de celles qu'apportent les derniers arrivés. Ce sont des joies, des rires, des étonnements, des exclamations, des pantomimes les plus expressives, à propos des plus petits incidents, des épisodes ou des hasards les moins dramatiques. Le commis du poste leur donne à chacun une "torquette" de tabac et une pipe ; ils allument un grand feu sur le rivage, s'assoient autour, les jambes croisées, et prolongent jusque bien avant dans la nuit les récits auxquels ils s'amuse et s'intéressent comme font les enfants aux contes de leurs bonnes.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *au poste* : les postes sont des endroits fixés par la Compagnie de la Baie d'Hudson, où les chasseurs viennent apporter les fourrures des animaux qu'ils ont tués. — *et, et, et, et* : pourquoi la répétition de cette conjonction ? Elle est faite à dessein pour faire paraître encore *plus longue* l'énumération. — *puériles* : (du latin *puer*, enfant) enfantines. — *recueillies* : accord avec le complément direct *qu'* (histoires) placé en avant. — *ils ont figuré* : ils ont joué un rôle. Pourquoi *figuré* invariable ? Participe d'un verbe intransitif, pas de complément direct. — *bien entendu* : qu'est-ce que ce membre de phrase ? Une *proposition elliptique* : CELA EST bien entendu, bien compris. — *Au fur et à mesure* : expression qui signifie *successivement* ; le mot *fur* n'est jamais employé que dans cette locution adverbiale. — *recommencent* : le sujet ? *les mêmes histoires* placé après par *inversion* à cause du *long complément* qui l'accompagne. — *pantomimes* : (de deux mots grecs qui signifient *imiter tout*), art d'exprimer les divers sentiments ou passions *uniquement par gestes*, sans le secours de la parole. — *épisodes* : petit fait qui se rattache à un événement. — "*torquette*" : pourquoi l'auteur met-il ce mot entre guillemets ? Pour montrer que ce mot n'est pas employé dans ce sens ailleurs qu'en Canada. Le mot *torquette* signifie une sorte de panier grossier, en osier ou en saule tordu grossièrement, dont se servent les pêcheurs pour mettre le poisson. Le tabac en *torquette* est le tabac en feuilles tordues ou roulées ensemble. — *s'assoient* : ou *s'asseyent* ; ce verbe se conjugue de deux manières : on peut dire *je m'assois* ou *je m'assieds... ils s'assoieront* ou ils s'assièrent. etc. — *contes* : donnez les homonymes : *compte*, calcul ; *comte*, titre de noblesse.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

2 et 9 ?	5 et 9 ?	8 et 9 ?	13 et 9 ?	16 et 9 ?	21 et 9 ?
4 et 9 ?	7 et 8 ?	10 et 9 ?	15 et 9 ?	18 et 0 ?	23 et 9 ?
6 et 9 ?	9 et 9 ?	12 et 9 ?	17 et 9 ?	20 et 9 ?	25 et 9 ?
3 et 9 ?	11 et 9 ?	14 et 9 ?	19 et 9 ?	22 et 9 ?	24 et 9 ?

Un homme fait 12 milles en voiture et 9 milles à pied, quelle distance a-t-il parcourue ?

Si Joseph qui a 21 pêches en donne 5 à sa sœur Marie qui en a 7, combien ont-ils chacun alors ?

Rose à 18 cts et sa sœur Joséphine en a 6 de moins, combien ont-elles toutes deux et combien ont-elles chacune ?

Jean et Thomas ont ensemble 15 cts, si Jean en a 3 de plus que Thomas, combien ont-ils chacun ?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

48. Dans un mètre il y a 39 pouces, combien y a-t-il de pieds dans 72 mètres ? Rép. 234.

49. Dans 1404 pouces, combien de pieds ? combien de verges ? combien de mètres ? Rép. 117 pieds.—39 verges.—36 mètres.

50. Si 2 crayons coûtent 10 cts, que coûteront 3 crayons ?

51. Si 125 verges de drap coûtent \$312.50, que coûteront 96 verges ?

52. Un marchand fait des paniers de 36 pêches. Il a 1512 pêches. Combien pourra-t-il faire de paniers ? Rép. 42.

53. Un robinet laisse couler 8640 chopines par jour de 24 heures, combien en laisse-t-il couler dans une minute ? Rép. 6.

NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa *grande utilité dans les opérations avec les fractions*, et pour abréger les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

Les diviseurs d'un nombre divisible sont appelés les *facteurs* de ce nombre.

Nommez les nombres premiers de 160 à 170. Rép. 163, 167.

Nommez les nombres divisibles de 160 à 170, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 161, facteurs : 7, 23—162, facteurs premiers : 2, 3, 3, 3, 3 ; facteurs divisibles : 6, 9, 18, 27, 54, 81.—164, facteurs premiers : 2, 2, 41 ; facteurs divisibles : 4, 82.—165, facteurs 3, 5, 11 ; facteurs divisibles : 15, 33, 55.—166, facteurs : 2, 83.—168, facteurs premiers : 2, 2, 2, 3, 7 ; facteurs divisibles : 4, 6, 8, 12, 14, 21, 24, 28, 42, 56, 84.—169, facteurs : 13, 13.—170, facteurs premiers : 2, 5, 17 ; facteurs divisibles : 10, 34, 85.

Nommez les nombres premiers de 170 à 180. Rép. 173, 179.

Nommez les nombres divisibles de 170 à 180, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 171, facteurs premiers : 3, 3, 19 ; facteurs divisibles : 9, 57.—172, facteurs premiers : 2, 2, 43 ; facteurs divisibles : 4, 86.—174, facteurs premiers : 2, 3, 29 ; facteurs divisibles : 6, 58, 87.—175, facteurs premiers : 5, 5, 7 ; facteurs divisibles : 25, 35.—176, facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 11 ; facteurs divisibles : 4, 8, 16, 22, 44, 88.—177, facteurs 3, 59.—178, facteurs 2, 89.—180, facteurs premiers : 2, 2, 3, 3, 5 ; facteurs divisibles : 4, 6, 9, 10, 12, 15, 18, 20, 30, 36, 45, 60, 90.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

38. A travaillant seul peut faire un ouvrage en $5\frac{1}{2}$ jours ; B peut le faire en $12\frac{1}{4}$; combien de jours mettront-ils à faire l'ouvrage, s'ils travaillent ensemble ?

39. 4 ouvriers ont fait un ouvrage de 6478 verges. Le travail du deuxième est les $\frac{4}{5}$ de celui du premier ; le travail du troisième est les $\frac{2}{3}$ de celui du deuxième et le travail du quatrième est les $\frac{3}{4}$ de celui du troisième. L'ouvrage total ayant été payé \$2689.60, combien chaque ouvrier a-t-il fait de verges et combien recevra-t-il ?

40. Deux compagnies d'ouvriers peuvent faire le même travail, l'une en 11 jours, l'autre en 15 jours. On prend $\frac{1}{3}$ des ouvriers de la première et les $\frac{3}{5}$ de ceux de la deuxième. En combien de jours se fera l'ouvrage ?

41. Un marchand a acheté 530 verges de drap à raison de \$2.10 la verge ; il en revend d'abord les $\frac{2}{5}$ à raison de \$2.80 la verge et il désire gagner \$445.20 sur le tout. Combien doit-il vendre la verge, ce qui lui reste ?

Solutions :

Par erreur la solution du numéro 35 (livraison du mois de mai) n'a pas été donnée nous la donnons maintenant.

35. Elle a versé les $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{5}$ plus $\frac{1}{2}$ des $\frac{6}{7}$ du prix.

Mais $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{5} = \frac{2}{5}$ et $\frac{1}{2}$ des $\frac{6}{7} = \frac{3}{7}$

Ainsi elle a versé $\frac{2}{5} + \frac{3}{7} = \frac{29}{35}$ du prix.

Il reste à payer $\frac{35}{35} - \frac{29}{35} = \frac{6}{35}$ du prix.

Pour achever de solder cet achat elle donne un objet estimé à \$24.60 et on lui rembourse le prix du bureau.

Donc \$24.60 = $\frac{6}{35}$ + le prix du bureau, c'est-à-dire $\frac{36}{35} = \frac{41}{35}$.

$$\frac{41}{35} = \$24.60$$

$$\frac{1}{35} = \frac{\$24.60}{41}$$

$$\frac{35}{35} = \frac{24.60 \times 35}{41} = \$21. \text{ Rép.}$$

38. A peut faire l'ouvrage en $\frac{11}{2}$ de jour, en $\frac{1}{2}$ jour il fera $\frac{1}{11}$ et en un jour $\frac{2}{11}$ de l'ouvrage.

B Peut le faire en $\frac{49}{4}$ de jour, en $\frac{1}{4}$ de jour il fera $\frac{1}{49}$ et en un jour $\frac{4}{49}$ de l'ouvrage.

$$\frac{2}{11} + \frac{4}{49} = \frac{142}{539} \text{ ce que A et B feront ensemble dans 1 jour.}$$

$$\frac{142}{539} = 1 \text{ jour.}$$

$$\frac{1}{539} = \frac{1}{142} \text{ "}$$

$$\frac{539}{539} = \frac{1 \times 539}{142} = \frac{539}{142} = 3 \frac{113}{142} \text{ jours. Rép.}$$

39. Si le premier fait une verge, le deuxième fait $\frac{4}{5}$, le troisième $\frac{2}{3}$ de $\frac{4}{5} = \frac{8}{15}$, et le quatrième $\frac{3}{4}$ de $\frac{8}{15} = \frac{2}{5}$.

Les quatre font $1 + \frac{4}{5} + \frac{8}{15} + \frac{2}{5} = 2 \frac{11}{15}$ verges.

Ce qui veut dire que sur $2 \frac{11}{15}$ verges le 1er fera 1 verge; autant de fois 6478 contiendront $2 \frac{11}{15}$, autant de fois 1 verge auront été faites par le premier, autant de fois $\frac{4}{5}$ de verge par le 2e, — $\frac{8}{15}$ par le 3e, — et $\frac{2}{5}$ par le 4e.

$$6478 \div 2 \frac{11}{15} = 2370 \text{ nombre de verges par le 1er}$$

$$2370 \times \frac{4}{5} = 1896 \text{ " " " " 2e}$$

$$2370 \times \frac{8}{15} = 1264 \text{ " " " " 3e}$$

$$2370 \times \frac{2}{5} = 948 \text{ " " " " 4e}$$

$$6478 \text{ verges rapportent } \$2689.60$$

$$2370 \text{ " rapporteront ?}$$

$$\frac{2689.60 \times 2370}{6478} = \$984.00, \text{ ce que le 1er reçoit}$$

$$6478$$

$$984 \times \frac{4}{5} = 787.20 \text{ " " 2e "}$$

$$984 \times \frac{8}{15} = 524.80 \text{ " " 3e "}$$

$$984 \times \frac{2}{5} = 393.60 \text{ " " 4e "}$$

40. Les ouvriers de la 1ère compagnie prendraient 11 jours

$\frac{1}{3}$ des ouvriers de cette compagnie prendrait 33 jours.

Dans 1 jour $\frac{1}{3}$ des ouvriers ferait $\frac{1}{33}$ de l'ouvrage. Les ouvriers de 2e compagnie prendrait 15 jours, $\frac{1}{5}$ des ouvriers prendrait 75 jours, et $\frac{3}{5}$, 25 jours.

Dans 1 jour $\frac{3}{5}$ des ouvriers de la 2e compagnie feraient $\frac{1}{25}$ de l'ouvrage.

$$\frac{1}{33} + \frac{1}{25} = \frac{58}{825} \text{ partie de l'ouvrage faite dans 1 jour}$$

$$\frac{58}{825} = 1 \text{ jour}$$

$$\frac{1}{825} = \frac{1}{58}$$

$$\frac{825}{825} = \frac{1 \times 825}{58} = 14 \frac{13}{58} \text{ jours. Rep.}$$

41. $530 \times 2.10 = \$1113$ coût des 530 verges.

Pour gagner 445.20 sur le tout il faut que les recettes soient de $1113 + 445.20 = 1558.20$.

$$\frac{3}{5} \text{ de } 530 \text{ à } \$2.80 = 318 \times 2.80 = \$890.40$$

$1558.20 - \$890.40 = \667.80 ce qu'il faut vendre le reste.

Il reste $\frac{2}{5}$ de 530 = 212 verges.

$667 \div 212 = \$3.15$. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

36. En vendant un cheval pour \$300 j'ai gagné $\frac{1}{4}$ du prix que le cheval m'avait coûté. Combien le cheval m'avait-il coûté?—combien ai-je gagné?—quel a été le taux pour cent du gain?

37. Un navire n'a plus que pour 24 jours de vivres, et la ration de chaque jour est de 64 onces : à combien d'onces devra être réduite cette ration, si le navire est obligé de tenir la mer pendant 32 jours?

38. Une personne qui a placé \$1260 pendant sept mois retire \$1294.51 (capital et intérêts) : on demande à quel taux elle avait placé son argent?

39. Une personne achète pour la somme de \$1950 une terre qu'elle loue à raison \$120 par an ; les taxes sont de \$11.75 : quel est le revenu net par cent du capital?

Solutions :

36. $\frac{1}{4} = .25$. Le gain a été de 25%.

$\frac{4}{4} + \frac{1}{4} = \frac{5}{4}$ prix de vente = \$300

$\frac{1}{4} = \frac{300}{5}$

$\frac{4}{4} = \frac{300}{5} \times 4 = 240$ prix d'achat.

$300 - 240 = \$60$ Gain.

$300 - 240 = \$60$ Gain.

37. $\frac{24}{30} = \frac{64}{?}$

$(64 \times 24) \div 33 = 48$ onces. Rép.

38. $\$1294.51 - \$1260 = \$34.51$ Int. de \$1266 pend. 7 mois.

\$1260 à 1% pendant 1 an = \$12.60 ; pendant 7 mois \$7.35

$34.51 \div 7.35 = 4 \frac{73}{105} \%$.

39. $120 = 11.75 = \$107.25$ revenu net.

$107.25 \div 1950 = 5 \frac{1}{2} \%$. Rép.

J. AHERN.

MORT DE MGR MOREAU

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe, a succombé le 25 mai dernier, dans son palais épiscopal à St-Hyacinthe.

Le très révérend Louis-Zéphirin Moreau naquit à Bécancourt le 1er avril 1824. Il fit ses humanités au séminaire de Nicolet, fut ordonné prêtre en 1846 et nommé à la position d'assistant-secrétaire au palais épiscopal à Montréal. En 1852, il fut nommé secrétaire de Mgr Prince, de St-Hyacinthe, et en 1869 devint vicaire général du diocèse.

A la mort de Mgr LaRocque il fut nommé évêque et consacré comme tel le 16 janvier 1876.

En 1893, on donna un coadjuteur à Mgr Moreau dans la personne de Mgr DeCelles qui lui succèdera sur le trône épiscopal de St. Hyacinthe.

Le prélat défunt était un éducateur dévoué, un savant et un homme de grande piété ; sa mémoire sera en bénédiction non seulement dans son diocèse où on l'aimait et le vénérait comme un bon père, mais dans toute la province.

(Le Quotidien).

FEU M. L'ABBE VERREAULT

Nous avons la douleur d'annoncer aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire* la mort de M. l'abbé Hospice-Anthelme Verreault, arrivée à Montréal jeudi, le 16 mai dernier. M. Verreault était Principal de l'École normale Jacques-Cartier depuis la fondation de cette institution, en 1857. Le regretté Principal était né le 6 septembre 1828. Après un cours d'études brillant fait au Séminaire de Québec, il entra au Grand-Séminaire de la même ville. En 1848, il devint professeur de théologie dans la même institution, d'où il fut appelé pour enseigner au Collège de Sainte-Thérèse. Prêtre-agrégé du Collège de Montréal en 1851, on le retrouve directeur de l'École normale Jacques-Cartier en 1857 ; poste qu'il occupa sans interruption jusqu'à sa mort.

M. l'abbé Verreault était un savant, et son érudition n'était surpassée que par une très grande modestie. L'histoire du Canada surtout fit les délices du vénéré Principal durant sa longue et laborieuse carrière. La pédagogie n'avait pas de secret pour le véritable prêtre-éducateur que fut M. Verreault. Il attachait, et avec raison, une grande importance à tout ce qui touche de près ou de loin à la question de l'enseignement primaire. C'est ainsi qu'il ne manquait jamais d'assister aux conférences pédagogiques de la circonscription de son école normale ; il se fit aussi un devoir de prendre part aux travaux de l'Association de Montréal, dont il a toujours été un des membres les plus actifs. En perdant M. Verreault, le corps enseignant de la Province de Québec perd un ami sincère et dévoué. Avec les Horan, les Langevin, les Lagacé, les Bégin, les Toussaint, les Cloutier, les Cassegrain, les Rouleau, il fut l'un des plus ardents pionniers de la pédagogie au Canada.

Feu M. l'abbé Verreault était aussi, avec M. l'abbé H. R. Casgrain, l'un des rares survivants de la *grande époque* littéraire du Canada-Français, de cette glorieuse époque qui produisit Garneau, Parent, Crémazie, Viger, Laverdière, Ferland, Bibaud, Faribault, Lafontaine. Membre de la Société Royale du Canada, Docteur ès Lettres, Officier d'Académie de France, M. Verreault a publié plusieurs études remarquables ; citons les suivantes : *Les Commencements de Montréal* ; *Les Commencements de l'Eglise du Canada* ; *La Chronologie des voyages de Jacques-Cartier*.

M. l'abbé Verreault a été inhumé dans le cimetière de l'Islet, où il reposera désormais à l'ombre du clocher de sa paroisse natale.

Amis confrères, n'oublions pas, dans nos prières, celui qui fut pour nous tous un protecteur puissant et dévoué.

FEU M. P.-S. MURPHY

M. P.-S. Murphy, membre du Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec, est décédé, à Montréal, le 17 mai dernier, à l'âge de quatre vingts ans. M. Murphy a été membre du Conseil de l'Instruction publique durant de longues années. D'une très grande affabilité, ce brave homme ne refusait jamais de rendre service à ceux qui s'adressaient à lui. Son souvenir vivra longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Qu'il repose en paix !

C.-J. MAGNAN.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

QUÉBEC, 28 mai, 1901.

A Messieurs les Secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires,
et aux Supérieurs de Collèges, Couvents, Académies, etc.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le manuel MON PREMIER LIVRE, qui a été préparé pour les écoles de la province, sera distribué avant le premier septembre prochain aux municipalités scolaires et aux maisons d'éducation qui m'en feront la demande.

Cet ouvrage a été approuvé par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique et comprend DEUX PARTIES reliées séparément. La PREMIÈRE PARTIE est destinée aux élèves de première année; la DEUXIÈME PARTIE peut être mise entre les mains des élèves qui connaissent les premiers éléments de la lecture.

Les élèves bien doués et qui assistent régulièrement à l'école peuvent parcourir avec avantage les deux parties de MON PREMIER LIVRE, dès leur première année de scolarité. Le but de ce *nouveau manuel* est de mettre les enfants en mesure de lire, d'écrire et de compter le plus tôt possible; puis, en même temps qu'ils se familiarisent avec les difficultés de la lecture française, de les initier aux notions élémentaires des principales branches de notre programme scolaire.

La matière de l'ouvrage entier est adaptée aux dix mois de l'année scolaire.

La PREMIÈRE PARTIE comprend cinq mois. Chaque semaine est composée de quelques pages de lecture élémentaire, d'écriture et d'une leçon d'arithmétique enfantine; généralement une *récapitulation* termine chaque semaine. A la fin des vingt premières semaines, l'élève a parcouru toutes les difficultés qui constituent le mécanisme de la lecture; il sait écrire ce qu'il a appris à lire, et, de plus, il peut faire les premières opérations de l'arithmétique d'une manière raisonnée.

La DEUXIÈME PARTIE (Lecture courante) comprend également cinq mois. Chaque semaine est composée de cinq leçons de lecture, traitant alternativement de la Religion (ancien et nouveau testament), de la Géographie, de l'Histoire nationale, des Leçons de choses et de la Grammaire. A la fin des vingt dernières semaines, l'élève a acquis, à l'aide de la lecture courante, des notions sommaires, mais complètes, sur les matières ci-dessus nommées.

Grâce à ce programme concentrique, l'enfant, n'irait-il qu'une année à l'école, serait en mesure de lire, d'écrire et de compter passablement, et aurait étudié sans effort, en même temps qu'il apprenait à lire, les grandes lignes de toute l'Histoire sainte, les principaux personnages canadiens, de Jacques Cartier au cardinal Taschereau, etc.

L'économie complète de la méthode que nous venons d'exposer repose sur cette grande vérité pédagogique: *La lecture donne à l'élève la clef de toutes les autres connaissances.*

La méthode suivie dans le nouveau manuel met le jeune élève, dès sa première semaine d'école, en mesure de lire des mots *usuels*, des expressions qui lui sont familières, de petites phrases disant quelque chose à son esprit.

Enfin, les *gravures*, si utiles dans les classes des jeunes élèves lorsqu'elles sont judicieusement adaptées à un texte qui est à la portée des enfants, font presque toujours défaut dans les syllabaires qui sont généralement en usage dans les écoles sous contrôle.

Le nouveau manuel, dans ses deux PARTIES, en contient près de trois cents, non étées au hasard, mais amenées de façon à fixer le sujet de la leçon dans l'intelligence de l'élève.

Les deux fascicules du nouveau manuel seront distribués à partir du premier août prochain.

Messieurs les secrétaires-trésoriers et les supérieurs de Couvents, d'Académies, de Collèges, etc., qui désirent introduire cet ouvrage dans leurs classes élémentaires voudront bien m'en avertir, et me dire en même temps le nombre exact des élèves de première année qui font partie de ces classes, ainsi que le nombre exact de ceux de deuxième année qui ne seront pas trop avancés pour pouvoir profiter encore de la *Deuxième Partie* de MON PREMIER LIVRE.

Ces livres deviendront la propriété de l'école et les instituteurs et les institutrices devront veiller à ce que les enfants ne les détériorent pas.

Tout élève qui perdra ou déchirera le livre qu'il aura reçu gratuitement devra rembourser cinq centins pour chaque *Partie* du livre, perdue ou détruite.

Chaque année, le montant perçu par les instituteurs ou institutrices d'une municipalité scolaire *re* MON PREMIER LIVRE sera adressé au Surintendant de l'Instruction publique par les secrétaires-trésoriers de municipalités ou les directeurs d'académies collèges, couvents, etc.

Le département de l'Instruction publique remettra à messieurs les inspecteurs d'écoles, une liste des municipalités de leur district respectif auxquelles le manuel aura été adressé, ainsi que le nombre d'exemplaires du dit ouvrage. De cette façon, les inspecteurs d'écoles pourront renseigner le département de l'Instruction publique, relativement à la distribution gratuite de MON PREMIER LIVRE.

ADÉLARD TURGEON,

Secrétaire de la Province.

Notes de l'Administration

ÉCOLE SOUS LE CONTROLE DES COMMISSAIRES

La demande de recevoir *L'Enseignement Primaire* à une école quelconque doit être faite par le secrétaire des écoles d'une municipalité. Par école, nous voulons dire, ici, un numéro d'arrondissement où la revue n'a pas encore été adressée ; dans ce cas, le secrétaire doit nous indiquer le numéro d'arrondissement, le nom de la municipalité scolaire et l'adresse postale exacte avec le nom du comté où se trouve le bureau de poste.

S'il s'agit d'un changement d'adresse, qu'on veuille bien mentionner en entier celle qui doit être corrigée.

L'Enseignement Primaire ne peut être adressé au nom de l'institutrice, mais à l'école elle-même ; il nous faut donc le numéro de l'arrondissement.

Plusieurs arrondissements ou écoles sont éloignés du bureau de poste de la paroisse, dans ce cas, on nous fait adresser la revue au bureau de poste le plus proche. Mais il arrive que plusieurs secrétaires en réclamant la revue pour tels arrondissements, ne nous disent pas que déjà la revue est envoyée au bureau de poste de la paroisse, et qu'il ne s'agit que d'un changement d'adresse. La conséquence : c'est qu'il y a double envoi pour un même arrondissement.

Si encore les maîtres de poste se donnaient la peine de nous avertir que ces numéros doubles ne sont pas réclamés ; mais, assez souvent, ce n'est que par accident qu'on parvient à découvrir cette irrégularité.

Les institutrices qui réclament des numéros qu'elles n'ont pas reçus doivent nous indiquer le numéro d'arrondissement de leur école. Mais qu'elles se souviennent que l'administration n'est pas obligée de remplacer les numéros perdus ou déchirés à l'école.

Les numéros réclamés après plus d'un mois ne seront pas envoyés gratuitement. Car, dans ce cas, il y a eu négligence de la part du titulaire et nous n'avons aucune garantie que le numéro n'a pas été égaré à l'école.

Durant les vacances et quelquefois à l'automne, les secrétaires d'écoles nous font la demande des numéros qui manquent aux collections qu'ils veulent faire relier. Nous nous empresserons de les leur envoyer, si nous les avons, moyennant 10 centins le numéro.

L'ABONNEMENT A " L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

L'abonnement à *L'Enseignement Primaire* commence avec la livraison de septembre et finit avec celle de juin. Le prix est de \$1.25 pour l'année scolaire et payable d'avance.

Au mois de septembre, nous considérons abonnés ceux qui n'ont pas donné avis de refus.

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas payé leur souscription pour l'année finissant avec le présent numéro, de vouloir bien la payer d'ici au premier d'août, en même temps que celle de l'année prochaine. Prière de payer l'abonnement au moyen de mandat-poste. Adresse : *L'Enseignement Primaire*, Boite 162, H.-V., Québec.

BIBLIOGRAPHIE

L'Instruction publique dans la province de Québec, par M. Paul de Cazes.

Ce très joli travail est extrait des *Mémoires* de la Société Royale du Canada, année 1900-1901.

Le Comté de Chambly, (2e année de Géographie) à l'usage des écoles du comté de Chambly, par F. A. Baillaigé, Ptre.

M. l'abbé Baillaigé a eu l'heureuse idée de grouper en une petite brochure très intéressante tout ce qui peut faire connaître aux enfants leur comté natal. Une carte du comté de Chambly accompagne l'opuscule du patriote curé de Saint-Hubert. L'ouvrage est dédié à M. Joseph Hébert, inspecteur d'écoles.

Revue littéraire de l'Université d'Ottawa.—Publiée par le Juniorat du Sacré-Cœur.

Il y a déjà longtemps que nous aurions dû signaler cette superbe revue d'enseignement secondaire. Elle est rédigée avec soin et méthode, nous voudrions la voir entre les mains de tous les étudiants de notre province.

Le Sténographe Canadien vient d'entrer dans sa treizième année. A cette occasion, le confrère a revêtu une toilette neuve qui lui sied à merveille. Nos meilleures souhaits de prospérité.

Les vaillantes petites *Annales Térésiennes* ont repris leur publication. Nous espérons que l'existence de ce gentil bulletin est maintenant assurée.

L'Eglise orthodoxe russe.—Organisation, dogmes, hérésies. (Doukhoborstes et Molokanes). Deux conférences données par Mgr C. Laflamme, à l'Université Laval, Québec.

Cette brochure est des plus instructives. L'auteur a passé quelques semaines au pays des Tsars, en 1897. Il parle donc de choses vues et étudiées sur place, et il en parle avec infiniment d'esprit.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

C'est vrai

Le *Witness* de Montréal publiait la note qui suit, il y a quelques semaines :
 "Aujourd'hui, les Canadiens-français sont plus fiers de leur race, lui sont plus attachés, sont plus confiants dans son avenir qu'ils ne l'ont jamais été depuis la cession."
 Le confrère protestant n'a jamais dit rien d'aussi vrai.

COIN DES ENFANTS

Bienvenue de Jean-Charles, Jeannette, Gabrielle et petit Pierre-Paul à leur sœur Marie.

JEAN-CHARLES, AGÉ DE 8 ANS

D'où viens-tu, ma douce Marie ?
 Bébé tout frêle, tout tremblant.
 Petit agneau, bel agneau blanc,
 D'où viens-tu, sœur chérie ?

JEANNETTE, AGÉE DE 7 ANS

Moi, Jeannette, avec révérence,
 Penchée sur le mignon berceau,
 Laissez-moi chanter en cadence :
 "Entendez-vous ange si beau"

GABRIELLE, AGÉE DE 6 ANS

Mon rossignol... me connais-tu...
 Moi, petite sœur Gabrielle ?
 Dis, cher oiseau, montre ton aile,
 De quel nid es-tu descendu ?

PIERRE, AGÉ, DE 3 ANS

Et moi... moi ton tout petit Pierre,
 Je n'ai qu'une aile aussi, vois-tu...
 Mais... je grandis... c'est entendu,
 A mon bras... oui... tu seras frère.

TOUS QUATRE

Mais en attendant, Mariette,
 Sous vos dentelles reposez ;
 Tous quatre au front de la sœur Marie
 Nous glissons chacun un baiser.

COUSINE.

LA SCIENCE AMUSANTE

LA ROTATION DE LA TERRE

Lorsque vous mangerez des œufs à la coque, n'oubliez pas d'essayer l'expérience suivante, qui réussit toujours et amuse beaucoup les assistants.

Humectez légèrement d'eau la bordure de votre assiette, dessinez avec le jaune de l'œuf un soleil aux rayons d'or au centre de cette assiette, et vous voilà muni d'un appareil suffisant pour expliquer à un enfant le double mouvement de notre planète, qui tourne sur elle-même en tournant autour du soleil. Vous n'aurez pour cela qu'à poser votre morceau de coquille sur la bordure de l'assiette : en inclinant convenablement celle-ci par un petit mouvement du poignet, vous verrez la coquille se mettre à tourner rapidement sur elle-même, tout en se déplaçant autour de l'assiette.

La première cohésion produite par l'eau qui mouille l'assiette, empêche la coquille de s'échapper au-dehors, par suite de la force centrifuge.

TOM TITT.

Une bonne œuvre

M. le Curé de l'Île-Aux-Coudres, comté de Charlevoix, désirerait établir une bibliothèque paroissiale dans sa localité. Les personnes qui voudraient bien lui adresser quelques volumes à cette fin feraient une bonne œuvre.

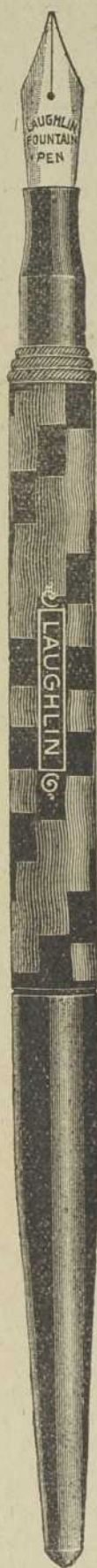


LA SAINTE COMMUNION

Tableau allégorique de M. Ch. Michel, au musée du Louvre.

A JESUS EUCHARISTIE

L'encens divin embaume cet asile ;
 Quel doux concert, quel chant mélodieux !
 Mon cœur se tait et mon âme est tranquille,
 La paix du ciel habite dans ces lieux.
 O Pain de vie ! ô mon sauveur !
 L'âme ravie trouve en vous son bonheur.



La Plume-Fontaine Laughlin



La plume que nous annonçons aujourd'hui est supérieure à tout ce qui a été fabriqué jusqu'à présent. Elle est réellement la meilleure pour le prix indiqué.

Cette plume est d'une utilité incontestable et devrait se trouver entre les mains de tous les Professeurs.

Son prix véritable est **\$3.00**, mais nous la vendons **\$1.00** !!

En donnant votre commande, dites-nous si c'est une plume pour Dame ou une plume pour Monsieur que vous voulez acheter. (8 cts extra doivent être envoyés pour payer les frais de port.) Indiquez bien votre nom, la paroisse et le comté. Envoyez votre argent par lettre recommandée, et adressez :

LAUGHLIN Mfg. Co.,
286, Laughlin Block, Detroit, Mich., U. S.

Références utiles

J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles : Nous avons toujours en magasin tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Cloutier et Lagacé.

Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Rand, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

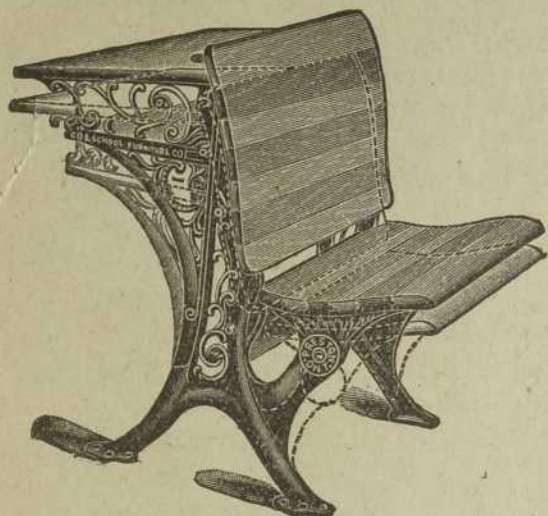
Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents, une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller.

Toujours en magasin, les globes terrestres, depuis 25 cts chacun à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissoires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions ; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la malle. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.

AMEUBLEMENT SCOLAIRE



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

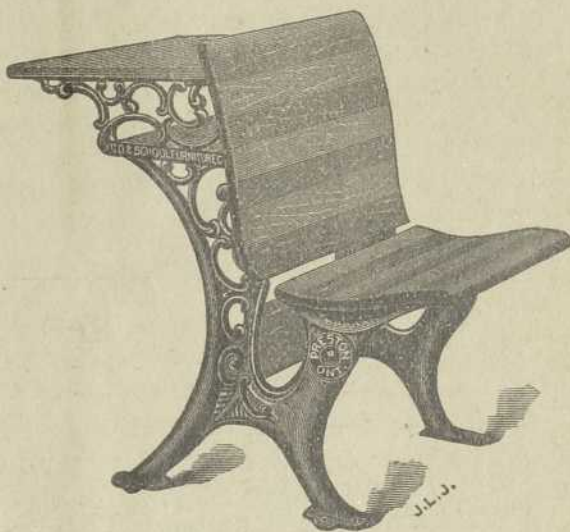
Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.

Le pupitre BALL-BEARING est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Une MÉDAILLE D'ARGENT nous a été accordée à l'Exposition universelle de Paris. Nos pupitres sont les seuls que le gouvernement a bien voulu recommander à ce grand concours.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE AUTOMATIC DESK B. B.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XXII

Année 1900-1901

DOCUMENTS OFFICIELS

- Erections de nouvelles municipalités scolaires*, p. 1, 2, 194, 513, 577.
Nominations d'inspecteurs d'écoles, p. 194, 383.
Nominations de commissaires d'écoles, p. 2, 130, 194, 322, 385, 513.
Nominations de syndics d'écoles, p. 2, 130, 513.
Changement de noms de municipalités, p. 258.
Délimitation de municipalités scolaires, p. 513.
Rectification de limites de municipalités, p. 2.

M. BOUCHER DE LA BRUÈRE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE : Avis importants aux institutrices et aux commissions scolaires au sujet de *L'Enseignement Primaire*, p. 3.—Discours à la séance de fin d'année au Monastère des Ursulines, p. 20.—Lettre de M. de Cazes, touchant *Mon Premier Livre*, p. 209.—Voyage du Surintendant en Europe, p. 222.—Rapport 1899-1900, p. 449.—Sommaire des statistiques des écoles de la Province de Québec, p. 538.

SA GRANDEUR MGR BÉGIN.—Lettre pastorale ordonnant un triduum en l'honneur de Saint Jean-Baptiste de la Salle, p. 209.

Rapport des Inspecteurs d'écoles, p. 521, 613.

FONDS DE PENSIONS DES INSTITUTEURS, p. 7.—Session du mois de décembre 1899, p. 114.—Tableau des recettes et dépenses pour 1899-1900, p. 258.—Le fonds de pensions, p. 259.—Session du mois de décembre 1900, p. 601.

ÉCOLE NORMALE DES FILLES, QUÉBEC.—Discours de fin d'année par M. Boucher de la Bruère, p. 20.

ASSOCIATIONS D'INSTITUTEURS :—Conférence de Québec, p. 26, 130, 427.—Conférence de Montréal, p. 28, 200, 424.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES.—Session de juin, p. 56.—Liste des aspirants qui ont obtenu leur diplôme, p. 57 à 62 ; 110 à 114.—Recommandation de livres, p. 249, 597, 613.—Instructions aux personnes qui se proposent de subir l'examen cette année, p. 385.

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Session d'automne, 1900, p. 81.—Amendements aux règlements du comité catholique, p. 194.—Session du printemps, 1901, p. 578.

LETTRE DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE, *re Mon Premier Livre*, p. 629.

PÉDAGOGIE

C.-J. Magnan :—Questions actuelles : *L'Enseignement Primaire*, p. 3.—Le salaire des instituteurs, p. 4.—Le fonds de pensions, p. 7.—Une innovation pédagogique : préface de " *Mon Premier Livre* ", p. 22.—La réforme de l'orthographe en France, p. 66.—Notre système scolaire : Une page d'histoire, p. 131.—Encore la réforme de l'orthographe, p. 195.—L'œuvre de M. Charles Huot, p. 223.—Le père Chatigny, p. 225.—Le nouvel an, p. 258.—Le fonds de pensions, p. 259.—Le système métrique, p. 322.—Une leçon de français, p. 347.—L'exposition scolaire du Canada à Paris, p. 388.—Documents pédagogiques, p. 422.—Arthur Buies, p. 457.—La gratuité des livres, p. 515.—Les vacances, p. 582.—Pensées pédagogiques, p. 606.—Notes de l'administration, p. 629.

J. Ahern :—Remarques importantes sur l'enseignement des tables, de l'addition, de la soustraction et des fractions, p. 7.—De l'enseignement de l'algèbre élémentaire, p. 87, 185, 199, 261, 342, 406.—De l'enseignement de la tenue des livres. Livre de Caisse, p. 334.—403, 464 ; Journal, p. 527.—Géométrie usuelle, p. 471.—Géométrie usuelle ou mesurage, p. 541, 598.—Manière de transporter les articles du Journal au Grand Livre, p. 587.—De la tenue des livres en partie double, p. 593.

Divers :—Ecole à un seul titulaire, p. 10.—Savoir interroger, p. 12.—Saint Jean-Baptiste de la Salle et l'école primaire, p. 14.—Conférence de M. J.-B. Cloutier sur la lecture, à la réunion des instituteurs de Québec, p. 27.—Le nouveau manuel " *Mon premier Livre* ", p. 63.—Notre système scolaire à Paris ; Liste des récompenses, p. 81.—De l'étude du caractère de l'enfant, p. 135.—Une œuvre pédagogique : " *Mon premier Livre* " par MM. C. J. Magnan et J. Ahern, p. 138.—C. J. Magnan, biographie, p. 140.—John Ahern, biographie, p. 142.—Une leçon de lecture, p. 149.—L'art de questionner, p. 150.—L'étude du français ; *L'Enseignement Primaire* à Paris ; article de M. Decaux sur l'instruction publique au Canada, p. 203.—Moyen d'encourager les enfants, p. 204.—Conseils pratiques sur l'hygiène, p. 207.—De la lecture, p. 208.—De l'enseignement de l'orthographe.—Rôle de la dictée, p. 214.—La bibliothèque scolaire p. 259.—Exposition scolaire de la province de Québec à Paris, p. 263.—Leçon de lecture, p. 266.—A propos de la dictée, p. 267.—Lecture, écriture, récitation, langue française, histoire, géographie, p. 268.—Les petits procédés pratiques, p. 270.—Pensée pédagogique, p. 273.—Les détails, p. 273.—Utilité de la sténographie dans les écoles, p. 274.—La table à élévation facultative, p. 276.—Triduum solennel en l'honneur de Saint Jean-

Baptiste de la Salle, p. 279.—Eclatant succès des tableaux de fractions de M. Lippens, p. 292.—La rédaction à l'école primaire, p. 328, 461, 584.—Exposition scolaire de la province de Québec à Paris, (*suite*) p. 339.—L'histoire naturelle, p. 397.—La rédaction à l'école primaire, p. 397.—L'enseignement de l'agriculture, p. 4, 331, 400, 462, 525, 586.—Le patriotisme à l'école, p. 488.—Une nouvelle géographie par M. J. N. Miller, p. 599.—A travers les rapports des inspecteurs d'écoles, p. 613.—La langue française, p. 614.

H. Nansot :—Cours d'analyse, p. 30, 92, 156, 216, 286, 350, 415, 482, 544, 607.—Etude sur l'adverbe, p. 35, 95.—Etude sur la préposition, p. 162.—Etude sur la conjonction, p. 219.—Etude sur l'interjection, p. 289.—Comment faire acquérir occasionnellement des connaissances usuelles aux enfants, p. 408.—Etude sur l'adverbe, la préposition et la conjonction, p. 420, 481.—Etude sur la ponctuation, p. 545.—Etudes sur les synonymes.

A. Rivard :—De la prononciation dans la lecture à haute voix, p. 37, 157, 217, 284, 349, 415.

Nap. Brisebois.—La bibliothèque scolaire, p. 259.

Germain Beaulieu.—L'histoire naturelle, p. 396, 471.

CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE.—La dictée et le français à l'école, p. 16.—L'instituteur et la liberté en Allemagne, p. 17.—Pour les petits, p. 18.—Les métamorphoses d'une barre de fer, p. 18.—L'exposition scolaire de la province de Québec à Paris, p. 19.—Le nouveau régime scolaire dans l'Ile Maurice, p. 223.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE.—Rapport de M. Clairin au nom de la commission chargée de préparer la simplification de l'enseignement de la syntaxe française dans les écoles primaires et secondaires, p. 66.—L'arrêté du 31 juillet; liste des changements à faire et des règles facultatives, p. 71.—Critique et appréciation des journaux français, p. 78.—M. Brunetière et la réforme de la syntaxe, p. 151.—Encore la réforme de l'orthographe, C.-J. Magnan, p. 195.—La simplification de la syntaxe française, M. Decaux, p. 196.—Lettre à *L'Oiseau-Mouche*, Firmin Paris, p. 197.—La réforme de l'orthographe. Arrêté du 26 février 1901 et liste annexée, p. 534.

L'EXPOSITION SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC À PARIS.—Notre système à l'Exposition de Paris. Liste des récompenses, p. 81.—L'article de M. Decaux, sur l'exposition scolaire du Canada, p. 203, 263, 339.—M. le Surintendant à l'Exposition de Paris, p. 220.—L'Exposition scolaire du Canada à Paris, p. 388.—L'exposition scolaire du Canada à Paris, article de M. J. Baudrillard, p. 396.—Exposition de Paris, p. 454.—Le dessin à l'exposition de Paris, p. 460.

MÉTHODOLOGIE

LE DESSIN.—Mois de septembre.—Objets à dessiner : un tréteau et un escabeau. Dessin géométral et vue de perspective, p. 32.—Dessiner à vue un poids en cuivre, un tiroir, un cube et un pupitre. Croquis cotés : plan, élévation, coupe, profil, p. 91.—A propos du dessin, p. 161.—Emploi d'objets faciles à se procurer pour faire dessiner les enfants : carton à dessin, rabot, p. 213.—Pelle à main et scie. Vues de côté et à plat, p. 283.—Hachettes et porte-poussières, p. 346.—Echelle appuyée contre un mur, vue de côté ; la même, vue de face ; tabouret droit, penché, p. 414.—Le dessin à l'École normale Laval, p. 460.—Le dessin à l'école primaire, Chs.-A. Lefèvre, p. 473.—Pot à fleurs, soucoupe : croquis géométral coté ; élévation, plan et coupe, p. 474.—La barrière, dessin géométral, p. 477.—Comment on dessine perspectivement, p. 479.—Moulin à café et panier, p. 543.—Les écoles de coupe, p. 550.—Panier à bois, lanterne, p. 611.

HISTOIRE NATURELLE.—Les insectes, p. 33.—Les arachnides, les crustacés, les myriapodes, p. 93.—Les annélides, les mollusques, p. 220.—Résumé des leçons précédentes, p. 288.—La vie des plantes, p. 351.—L'histoire naturelle, par G. Beaulieu, p. 396, 474.—La vie des plantes, (*suite*) p. 416, 483, 547.

LEÇON DE CHOSES.—La chaux, p. 160.—Le poêle de l'école, p. 329.—La chaleur, l'air et l'eau, p. 400.—Une leçon de choses dans la conférence de M. Nansot, p. 408.—Comment on est sensible, p. 419.—Chimie agricole, p. 462.

VARIÉTÉS

DIVERS.—La langue française, p. 40.—Paysages canadiens, U. Barthe, p. 43.—Les œuvres d'un peintre canadien : M. Charles Huot, p. 147, 223, 226.—L'œuvre de Saint Jean-Baptiste de la Salle, par S. G. Mgr. Bégin, p. 148.—M. Boucher de la Bruère en Europe, 220.—Les écoles du soir à Québec, p. 254.—Chez un peintre, 293.—Mort de Mgr Moreau, p. 627.—Feu MM. Verreault et Murphy, p. 628.

POÉSIES.—Paysans, p. 42.—Québec, p. 44.—La mauvaise compagnie, p. 99.—Les rayons de novembre, p. 186.—Le vieux pauvre, p. 188.—L'automne, p. 189.—Beauté d'une âme, p. 190.—La chenille, p. 231.—Question d'une paresseuse, p. 232.—La fuite du temps, p. 232.—Notre langue, p. 251.—Joies d'hiver, p. 253.—Chez le pauvre en hiver, p. 317.—L'enfant Jésus, p. 318.—Aimer les champs, p. 361.—Le loup et la cigogne, p. 398.—L'écolier docile, p. 437.—L'araignée et le ver à soie, p. 438.—Benefits of affliction, p. 524.—La première récompense, p. 557.—La chenille, p. 558.—Petits oiseaux p. 574.—La grenouille et le rat, p. 584.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE.—Catéchisme, p. 45, 97, 164, 228, 296, 356, 433, 490, 554, 616.

GRAMMAIRE PRATIQUE. *Cours élémentaire*.—Adjectifs numéraux, déterminatifs et possessifs, p. 45.—Pronoms démonstratifs, p. 97.—Les pronoms personnels, p. 164.—Les pronoms interrogatifs, p. 229.—Les pronoms relatifs, p. 296.—Une leçon de français, p. 347.—Elision des pronoms, p. 358.—Accord de l'adjectif avec le pronom, p. 434.—Nature de l'article, p. 491.—Etude sur l'adverbe, p. 35.—Etude sur la préposition, p. 162.—Etude sur la conjonction, p. 219.—Etude sur l'interjection, p. 289.—Etude sur l'adverbe, la préposition et la conjonction, p. 420.—Elision de l'article, p. 555, 617.

ORTHOGRAPHE.—*Cours élémentaire* : tréma, application ; nom propre, nom commun, genre et nombre p. 47.

NARRATION.—*Cours moyen*.—La petite patronne, p. 360.—Le verre de lampe cassé.—430.

RÉDACTION ET COMPOSITION.—*Cours supérieur* : La voile blanche, p. 49.—L'oreiller du méchant est plein d'épines, p. 169.—Cuisinière d'un soir, p. 238.—La cigale et la fourmi, p. 303.—La rédaction à l'école primaire, p. 328, 461, 523.—L'enfant peu soigneux, p. 330.—Le corbeau et le renard, p. 331.—Composition française, p. 362.—Sujet de composition : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, p. 365.—Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, p. 462.—La cloche, p. 497.—L'école est l'apprentissage de la vie, p. 523.—La pièce fausse, p. 560.—La grenouille et le rat, p. 584.—La poule et ses poussins, p. 620.—Histoire d'un morceau de pain, p. 621.

Cours moyen.—Le rosier de Jeanne, p. 168.—Lettres de jour de l'an, p. 234.—L'ap-pui fragile, p. 235.—St-Vincent de Paul, p. 168.—Petit corps, mais grand cœur, p. 301.—Le poêle de l'école, p. 329.—Le grain de blé, p. 330.—La rédaction au second degré, p. 397.—Le lièvre et la tortue, p. 398.—Le loup et la cigogne, p. 398.—Notre maison d'école, p. 399.—Le danger des allumettes, p. 494.—La paresse, p. 559.

Cours élémentaire : Le petit frère malade, p. 102.—Une bonne petite fille, p. 167.—Une chaise, p. 300.—La Canardière, p. 347.—Les moutons, p. 437.

EXERCICES D'INVENTION.—*Cours moyen* : Exercices, p. 47, 167, 232, 299, 360, 557, 618.

Cours élémentaire : Exercices, p. 166.—Noms de choses, leur emploi, etc., p. 232, 299, 359.—Construction de propositions simples, p. 360.—Phrases à finir, p. 435.—Association d'idées, p. 436.—Exercice, p. 438.—Mots à trouver, p. 492.—Phrases à compléter, p. 556.

VOCABULAIRE.—*Cours moyen* : Retrancher des mots, p. 99.—Explications à donner, p. 167.—Mots à définir : Synonymes, paronymes, etc., 349.—Mots usuels, p. 436, 439.—Mots à former, p. 496, 560.

STYLE ÉPISTOLAIRE.—Lettres du jour de l'an, p. 234.—Réponse à une demande de renseignements, p. 440.

RÉCITATION.—La mauvaise compagnie, p. 99.—Question d'une paresseuse.—La fuite du temps, p. 232.—La chenille, p. 230.—Aimez les champs, p. 361.—L'ange

gardien, p. 360.— Combien j'ai douce souvenance, p. 364.— Pour autrui, p. 364.— L'écolier docile, p. 437.— La violette et l'homme modeste, p. 434.— Le petit agneau, p. 493.— L'orphelin, p. 494.— La voix des cloches, p. 497.— La première récompense, p. 557.— La chenille, p. 559.

ANALYSE.— Analyse logique et grammaticale, p. 237, 499.— Cours d'analyse, p. 30, 92, 156, 216, 286, 350, 415, 482, 544, 607.

LECTURE EN CLASSE.— Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, p. 365.

EXERCICES DE LANGAGE. *Cours moyen*.— En voyage, p. 437.— L'araignée et le ver à soie, p. 438.— *Cours supérieur*: Exercice sur les mots, p. 439.

DICTÉES

Cours élémentaire.— Saint Joseph.— La plante, p. 47.— L'amour du prochain.— Nos choux.— Le grain de blé, p. 99.— Mon chat, p. 167.— Chenilles et papillons, p. 230.— Le ver à soie, p. 231.— Dévidage des cocons, p. 231.— Notre poêle, p. 298.— Il faut travailler, p. 299.— Le moulin, p. 359.— Le vin, p. 359.— L'éléphant, p. 360.— Joseph, p. 436.— Les métaux, p. 437.— Nos animaux, p. 492.— Les fleurs, p. 493.— La cuisine, p. 493.— Le blé, p. 556.— La prière du soir, p. 556.— Le verbe aimer, p. 557.— Le boulanger, p. 619.

Cours moyen.— Le dimanche, p. 48.— Le café, p. 100.— Après la bataille de Ste-Foye, 1760, p. 101.— Au lavoir, p. 168.— Naissance de Jésus, p. 233.— La boussole, p. 233.— Patriotisme, p. 234.— Les élèves modèles, p. 300.— Le porc, p. 300.— Cession du Canada à l'Angleterre, p. 301.— Portrait de Pierre-Stanislas Bédard, p. 438.— Le paon, p. 434.— Le mensonge, p. 461.— Un hôtel-Dieu, p. 558.— Les fraises et le paysan, p. 558.— Respectons les petits oiseaux, p. 558.— Bonheur de la vie champêtre, p. 619.— Erection d'une croix à Terrebonne, p. 620.

Cours supérieur.— Notre berceau— Notre langue, p. 48.— Le berger et le troupeau, p. 39.— L'aumône, p. 101.— Colons et bûcherons, p. 102.— Une belle et fière devise, p. 171.— Progrès de la Colonisation, p. 170.— Le roi de nos forêts, p. 170.— Les découvertes géographiques, p. 171.— La première église, p. 235.— Le véritable amour de la patrie, p. 236.— Plan de colonisation, p. 236.— Utilité de l'étude de la langue, p. 301.— Restons nous-mêmes, p. 302.— Le Vésuve, p. 303.— La Canardière, p. 347.— La feuille d'érable et le castor, p. 363.— L'aubépine, p. 363.— Phrases détachées, p. 364.— Un conseil pratique du curé Labelle, p. 440.— Champlain et l'établissement de la Colonie, p. 441.— La laine, p. 495.— Réflexions en présence des montagnes, p. 495.— Les femmes ordonnées, p. 497.— Le patriotisme, p. 498.— La prière, p. 498.— La fleur, p. 561.— Soyons contents de notre lot, p. 561.— L'œuvre du curé Labelle, p. 562.— Je me souviens, p. 562.— Aux jeunes gens, p. 623.— Caractère enfantin des sauvages, 623.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE.— *Problèmes et solutions raisonnées*: Numération, addition, soustraction, multiplication et division, p. 50, 172, 238, 304, 366, 442, 500, 564, 624.

Nombres premiers, nombres divisibles, p. 50, 51, 103, 173, 239, 305, 366, 443, 500, 564, 625.

Fractions, p. 51, 104, 173, 240, 305, 366, 443, 500, 565, 625.

Règles d'unité et de pourcentage, etc., p. 51, 105, 174, 240, 307, 444, 502, 569, 627.

ÉLÉMENTS D'ALGÈBRE, p. 106, 175, 242, 308, 368, 445, 503, 567.

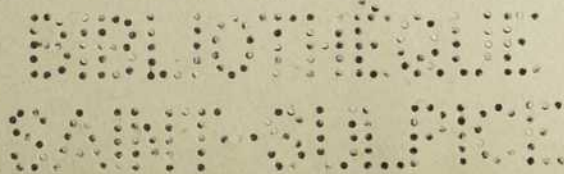
PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE, p. 53.— Triangle rectangle, p. 53.— Carré de l'hypoténuse, p. 53, 107, 176.— Triangle rectangle, p. 243, 309, 370, 505.

TENUE DES LIVRES

TENUE DES LIVRES.— De la lettre de change ou traite, p. 54, 108, 177, 244.— Seizième série d'opérations. Comptes, p. 310.— Journal, p. 371.— Balance de vérification, p. 506.— Manière de transporter les articles du Journal au Grand Livre, p. 587.— De la tenue des livres en partie double, p. 593.

LANGUE ANGLAISE

Lesson thirty-fifth.— Completion of the predicate.— Object, p. 55.— The object, p. 109.— The phrase, preposition, 178, 245.— The adverbial phrase, p. 311.— Phrases, p. 372.— Prepositions, p. 508.— Clauses, p. 570.



DICTATIONS.—The broom and the beard, p. 56.—Old Hans, p. 109.—Sir Ralph Abercromby, p. 179.—The lion, the wolf and the fox, p. 246.—Avarice overreaches itself, p. 312.—The brave man, p. 373.—Lying, p. 461.—The honest woodcutter, p. 508.—Benefits of affliction, p. 524.—The butterfly trick, p. 570.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ, 2e partie.—La révélation, préambule, D.-M.-A. Magnan, ptre, p. 122.—Les livres saints, p. 178.—L'authenticité des livres saints et le rationalisme moderne, p. 312.

L'œuvre patriotique, p. 181.—Au pavillon Canadien, p. 182.—Frère Hodiesne, vingt-cinq ans de vie religieuse, p. 183.—Pasteur et les microbes, p. 246, 316, 374.—Les premiers aérostats, p. 377.—Mort de la Reine Victoria, p. 377.—Avènement d'Edouard VII, p. 378.—Questions de grammaire, p. 571.

LE COIN DES ENFANTS.—La toupie et les burettes, p. 124.—Pourquoi je n'aime pas la grammaire, p. 125.—Le vieux pauvre, p. 188.—Petit sauveteur, p. 188.—Joies d'hiver, p. 253.—L'enfant Jésus, p. 318.—Poésie et récréation, p. 631.

CORRESPONDANCES.—Lettres de M. le Grand-Vicaire du diocèse de Chicoutimi, p. 185.—Anonyme, p. 383.—Une institutrice, p. 509.—Un ami de l'éducation, p. 571.

LE COIN DU FEU.—Les rayons de novembre, p. 186.—Une fleur de sainteté, p. 187.—Notre langue, p. 251.—Chez le pauvre en hiver, p. 317.—Un ancien canadien, anecdote, p. 510.—Petits oiseaux, p. 574.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE.—L'automne, poésie avec réflexion, p. 189.—Beauté d'une âme, p. 190.—La jeune fille à la maison, p. 190.—La grappe de raisin, p. 190.—Marie-Jenna : Sa vie et ses œuvres, p. 318, 380, 672.

REVUE OU CHRONIQUE DU MOIS, p. 125, 249, 291, 378, 450, 486, 551.

BIBLIOGRAPHIE.—Explication du catéchisme, par M. l'abbé Lasfargues. — Nos chants, publié par le Patronage de Québec. — La Province de Québec, p. 352. — Recueil sur diverses matières par les Sœurs de la Providence, Montréal, p. 126. — Le Naturaliste Canadien, p. 251. — Pédagogie pratique et théorique. — Organisation politique et administrative du Canada. — Tenue des livres, p. 317. — La Revue Eucharistique, p. 447, 509. — Diverses publications, p. 631.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—Témoignages de sympathie, p. 185.

GRAVURES

DIVERS :—St Jean-Baptiste de la Salle, p. 15.—Le carré de l'hypoténuse, p. 54.—L'honorable M. Marchand, p. 129.—C.-J. Magnan, p. 139.—John Ahern, p. 142.—Le père Chatigny, p. 224.—Leçon de sagesse, p. 235.—Pasteur, p. 247.—Joies d'hiver, p. 253.—La table à élévation facultative, p. 279.—Labour d'automne, p. 294.—Le système métrique, p. 322.—Le Sanctus à la maison, p. 354.—Paysages et vignettes d'ornements, p. 325, 345, 353, 387, 388, 421, 432, 459, 469, 514, 515, 550.—Le jeu de toupie, p. 489.—Le danger des allumettes, p. 494.—Un ancien canadien, p. 510.—Petits oiseaux, p. 574.—Joyeux retour, p. 605.—La Sainte Communion, p. 633.

DESSIN :—Tréteau et escabeau, p. 29.—Poids en cuivre, tiroir, pupitre et cube, p. 90.—Carton à dessin, rabot, p. 213.—Pelle à main, scie, p. 283.—Hachette, porte-pous-sières, p. 346.—Echelle, tabouret, p. 414.—Pot à fleurs, soucoupe, p. 474.—La barrière, p. 477.—Une leçon de perspective, p. 479.—Fruit de la rose, p. 547.—Fleur de chou, p. 548.—Fleur de liseron, p. 548.—Fleur de liseron, p. 549.—Fleur de chêne, p. 549.—Panier à bois, lanterne, p. 611.

HISTOIRE NATURELLE : Animaux utiles : Le hérisson, la taupe, la musaraigne, l'orvet, le lézard, le crapaud, la grenouille, la chauve-souris, le ver-luisant, la coccinelle, la libellule, p. 32.—La ruche, p. 34.—Araignée des champs, l'écrevisse, scolopendre p. 93.—Le ver de terre, un mollusque de mer, une limace, p. 220.—La germination d'une graine de haricot, p. 353.—Racine de blé, p. 417.—Rameau, bourgeons et jeunes feuilles, p. 418.—Système nerveux, p. 419.—L'œil vue de face, p. 420.—Feuille de mauve, p. 484.—Rose sauvage, p. 485.—Une pêche, capsule de pavot, gousse de pois, p. 612.